

DÉCOUVERTES

LE DEVOIR, LE MERCREDI 16 JUIN 1993

E N B R E F

RU 486: DES PROGRÈS

Le RU 486, la pilule abortive dont l'efficacité a été prouvée en 1991 par le Français Étienne-Emile Baulieu, va pouvoir être utilisée plus aisément. Jusqu'ici, il devait être prescrit en association avec une prostaglandine administrée par voie intravaginale. Désormais, cette prostaglandine pourra être prise en comprimés, comme le démontre une étude réalisée par l'équipe de Baulieu et publiée dans *The New England Journal of Medicine*. Cette étude a été menée sur 488 femmes qui ont reçu une dose de RU 486, suivie deux jours plus tard par deux comprimés d'une prostaglandine appelée misoprostol. On n'a relevé que 15 échecs, soit un taux de succès de 96,9%, 87,2% des avortements survenant dans les 24 heures suivant la prise de prostaglandine. Dans une deuxième étude, on a proposé un comprimé supplémentaire aux femmes qui n'avaient pas expulsé l'embryon dans les quatre heures suivant la première prise de prostaglandine. Le taux de succès a été porté à 98,7%. Mais les auteurs estiment qu'il est trop tôt pour se prononcer sur l'utilité de cette seconde dose. Au total, ces travaux démontrent que la prostaglandine absorbée par voie orale est efficace et bien tolérée chez les femmes dont la durée de grossesse ne dépasse pas 50 jours.

OZONE: LES VOLCANS SONT PEU NOCIF

Le chlore émis par les éruptions volcaniques contribue-t-il à la destruction de la couche d'ozone? Deux chercheurs de l'Université de Californie à Los Angeles, rapporte la revue *Science*, ont mis au point un modèle permettant de décrire le devenir d'un panache de fumée volcanique. Conclusion: même si la quantité de chlore émise lors des éruptions peut être très supérieure à celle qui résulte de l'activité humaine, ce chlore est en grande partie absorbé avant d'atteindre la stratosphère. De sorte que les rejets industriels seraient responsables, plus que les volcans, de la présence de chlore dans la stratosphère, nuisible à la couche d'ozone.

PROJET D'ARBORETUM À QUÉBEC

Québec — La Ville de Québec projette d'aménager, sur le site du magnifique Domaine Maizerets, l'ancienne ferme, puis colonie de vacances du Séminaire de Québec, un nouvel arboretum de 7,5 hectares. Le projet, évalué à 3 millions\$, occuperait la partie est du Domaine, situé au cœur du quartier Limoilou. Le nouveau jardin, composé de plantations d'arbres et d'arbustes et destiné à l'éducation et à la contemplation du grand public, serait complété d'ici 1997. L'aménagement du Domaine Maizerets, dont la superficie totale est de 27 hectares, a été amorcé en 1988. On y trouve près de 300 espèces végétales et, grâce à ses marais, près de 200 espèces d'oiseaux.

CANNABIS MÉDICINAL UTILISÉ AU IV^E SIÈCLE

Le cannabis n'est pas seulement une drogue: les Anciens l'appréciaient aussi pour ses vertus médicinales. La revue *Nature* rapporte que l'équipe de Raphaël Mechoulam, de l'Université hébraïque de Jérusalem, vient d'apporter la preuve que cette utilisation remonte au moins à 1 600 ans. Les chercheurs israéliens ont retrouvé, dans la tombe d'une jeune femme du IV^e siècle morte en accouchant, du tétrahydrocannabinol, un composé du cannabis. La substance était utilisée à la fois pour amplifier les contractions utérines et pour diminuer la douleur du travail.

FRIGO ÉCOLOGIQUE

Steve Garrett, un physicien américain travaillant pour la NASA, est l'un des trois lauréats 1993 des Rolex Awards for Enterprise. Raison: la mise au point d'un réfrigérateur «thermoacoustique», dans lequel la chaleur est pompée par l'action d'ondes sonores de forte intensité sur un gaz. Découvert au début des années 80, cet effet de réfrigération thermoacoustique a permis à Garrett — à partir d'un banal haut-parleur du commerce — de construire un premier prototype, utilisé en 1991 à bord de la navette Discovery. Un second prototype a permis de changer en quelques minutes de l'eau bouillante en glace. L'avantage de ces frigos d'un nouveau type: ils ne font pas appel aux gaz CFC, considérés comme nuisibles pour la couche d'ozone.



ILLUSTRATION: SERGE CHAPLEAU

La mémoire du nez

Phénomène fascinant, la mémorisation des odeurs commence à livrer ses secrets aux spécialistes de l'olfaction

CATHERINE VINCENT
LE MONDE

Y a-t-il mémoire plus mystérieuse que celle des odeurs? Plus ténace, plus fugitive à la fois? Voilà un sens qui, plus que tout autre, résiste à l'épreuve du temps. Un sens «muet», qui défie le langage: les mots manquent pour décrire un parfum, ou n'atteignent que sa source — fruitée, musquée, poivrée. Un sens, enfin, qui défie les règles de la mémoire même: impossible ou presque de se remémorer à volonté une fragrance, si surprenante ou familière qu'elle soit, mais il suffit de rencontrer à nouveau une odeur oubliée pour que s'épanouisse un bouquet de souvenirs, chargés d'un tel contenu émotionnel qu'il peut nous noyer à l'instant sous un flot de nostalgie ou d'angoisse.

Un bébé
âgé de deux
jours reconnaît
sans hésitation
l'odeur du
sein maternel.

Spécialiste de l'olfaction à l'Université de Stockholm (Suède), le psychologue Trygg Engen relate comment Avigdor Arikha, peintre roumain d'origine juive, décrit sa réaction en retrouvant un carnet d'esquisses réalisées, alors qu'il était encore enfant, sur les événements survenus dans un camp de concentration. «Quand je l'ai ouvert, j'ai dû demander à ma femme de l'emporter. Ce n'était pas les dessins eux-mêmes, c'était l'odeur: l'horrible odeur de cadavres. Le carnet empesait, ou c'est ce que je croyais, jusqu'à ce qu'Anne me dise qu'il n'avait aucune odeur. La pauvre était dans mon esprit.»

Le syndrome de Marcel Proust

On comprend alors que l'intensité de la mémoire olfactive, à nulle autre pareille, ait de longue date fasciné psychologues et neurophysiologistes. Immortalisé par *À la recherche du temps perdu* («Je portais à mes lèvres une cuillerée du thé où j'avais laissé s'amollir un morceau de madeleine. Mais à l'instant même où la gorgée mêlée de miettes de gâteau toucha mon palais, je tressaillai, attentif à ce qui se passait d'extraordinaire en moi. Un plaisir délicieux m'avait envahi, isolé, sans la notion de sa cause»), la mémoire olfactive fut par la suite désignée, par de nombreux chercheurs, comme le «syndrome de Marcel Proust». Un hommage à l'esprit qui masque une réalité autrement primitive, puisque la reconnaissance des odeurs, la science ne cesse de le confirmer, constitue le système de communication le plus vital et le mieux partagé dans le règne animal.

Chez les insectes, dont les antennes olfactives peuvent détecter certaines substances biologiques à des kilomètres de distance, les phéromones, substances glandulaires et odorantes comparables aux hormones, mais rejetées hors de l'organisme, gouvernent non seulement la vie sexuelle, mais aussi, chez les termites, les abeilles ou les fourmis, toute l'organisation sociale. Un véritable guide de comportement que l'on retrouve également chez les mammifères, où les sécrétions odorantes sont essentielles à la reconnaissance de l'espèce, ou encore à celle du couple mère-enfant.

Sens du désir et de l'instinct

Ainsi que l'ont montré récemment des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique, en France, une brebis mémorise l'odeur de son petit dans les heures qui suivent la naissance et refuse dès lors de nourrir tout autre agneau que le sien. De même, le petit d'homme, âgé de deux jours à peine, reconnaît-il sans hésitation l'odeur du sein maternel.

Sens du désir et de l'instinct marqué au sceau de l'animalité, l'odorat est aussi, de tous les systèmes sensoriels, celui dont l'organisation cérébrale est la plus simple. D'où l'intérêt croissant que lui portent depuis quelques années les spécialistes de la cognition, qui espèrent, grâce à lui, déchiffrer les mécanismes, complexes, de la mémorisation.

Au laboratoire de physiologie neurosensorielle de Lyon, où une quarantaine de personnes étudient les mécanismes de l'olfaction, c'est à cet unique objectif que se consacrent, sous la direction de Rémi Gervais, les physiologistes Anne-Marie Mouly et Nadine Ravel. Comme compagnon d'infortune, elles ont choisi le rat: un animal chez lequel l'odorat est prépondérant (a fortiori chez le rat de laboratoire, albinos et doté d'une vue extrêmement médiocre), qui témoigne, de surcroît, d'une excellente aptitude à mémoriser les odeurs nouvelles qui lui sont présentées.

Lorsqu'une odeur pénètre dans les narines — celles du rat comme celles de l'homme, — elle atteint tout d'abord le fond des cavités nasales, où se trouvent les cellules olfactives. La molécule odorante se fixe alors sur l'un des multiples récepteurs qui contiennent ces cellules qui transforment cette donnée chimique en un message élec-

trique. Ce message, enfin, est transmis jusqu'au cerveau par les nerfs olfactifs: là est l'étape qui intéresse les neurophysiologistes, puisque c'est au cours de ce voyage que le message olfactif est traité de manière à être par la suite identifié et mémorisé.

«À la différence de ce qui existe pour la vue ou l'audition, il n'existe pas d'aires de projection de l'olfaction au niveau du néocortex. Les stimulus olfactifs accèdent directement, via le bulbe olfactif, au paléocortex», précise Rémi Gervais. En chemin, les nerfs olfactifs forment des connexions avec l'hippocampe et les amygdales (organes-clés de l'apprentissage et de la mémoire) ainsi qu'avec le système limbique, siège des émotions — ce qui explique sans doute la forte tonalité affective de nos souvenirs olfactifs.

Où, de ce long parcours, s'effectue la mémorisation des odeurs? «Pendant longtemps, on a cru le siège de la mémoire exclusivement situé dans les profondeurs du cerveau, au niveau de l'hippocampe, du néocortex et du thalamus, rappelle Nadine Ravel. Mais si ces régions cérébrales jouent effectivement un rôle essentiel dans les phénomènes de mémorisation, on découvre aujourd'hui que les aires sensorielles elles-mêmes, plus périphériques, interviennent également comme lieu de stockage des souvenirs.»

«En ce qui concerne l'olfaction, plusieurs travaux effectués sur le rat ont montré que l'apprentissage d'une odeur induisait des modifications morphologiques durables dans le bulbe olfactif», ajoute Anne-Marie Mouly. Cette découverte, faite en 1986 par une équipe américaine, est à la base des recherches que mène depuis quatre ans l'équipe de Rémi Gervais. Des recherches qui démontrent que le bulbe olfactif, relais principal entre le nez et le cerveau, ne se contente pas de transmettre passivement l'information sensorielle. Il garde également une trace physique de l'odeur reçue et participe, de ce fait, à sa mise en mémoire.

Leurre olfactif

Pour tester cette hypothèse, les chercheurs français ont mis au point un apprentissage olfactif particulier, où l'odeur est remplacée par la stimulation électrique directe du bulbe olfactif. Dans cet organe situé à l'avant du cerveau — et dont la taille, chez le rat, n'excède pas celle d'un petit pois extra-fin — la stimulation électrique est délivrée par un ensemble d'électrodes métalliques, implantées à demeure et «totalement

indolores». Cette technique permet de créer des messages nerveux artificiels, des «leures» olfactifs qui sont ensuite transmis comme de véritables odeurs aux zones supérieures du cerveau.

«Par rapport à une odeur naturelle, l'intérêt de la pseudo-odeur électrique est de donner accès à la connaissance précise du réseau neuronal impliqué dans le codage de l'information, puisque celui-ci est imposé par l'emplacement des électrodes dans le bulbe olfactif», explique Anne-Marie Mouly.

Partant de ce principe, les chercheurs ont observé ce qu'il advient de l'éducation de leurs rats lorsqu'ils bloquaient transitoirement, à l'aide d'un anesthésique injecté à proximité des électrodes de stimulation, le fonctionnement de ce réseau de neurones.

Les travaux sont avancés

Les résultats — paraissant ce mois-ci dans la revue *Behavioral Neuroscience* — sont sans ambiguïté: appliqué dans l'heure qui suit la séance d'apprentissage, l'anesthésique n'empêche nullement le rat d'apprendre à reconnaître les odeurs qui lui sont présentées. Si ce n'est que, quelques jours plus tard, il a tout oublié. Organe extrêmement périphérique, le bulbe olfactif n'en est donc pas moins impliqué dans les processus de mémorisation à long terme des odeurs.

Par quelles modifications neuronales le bulbe olfactif participe-t-il à la «consolidation» de la mémoire olfactive? Quels sont les mécanismes cellulaires associés à cet apprentissage? Quel est le rôle exact des neurones émetteurs de noradrénaline (situés dans le tronc cérébral), dont on sait que l'inhibition bloque non pas la perception, mais la capacité à reconnaître les odeurs?

Ces questions comme à bien d'autres, les spécialistes de l'olfaction ne peuvent encore répondre. Mais ils sont formels: leurs travaux sont suffisamment avancés pour constituer, dès aujourd'hui, un bon modèle d'étude des processus de mémorisation chez l'homme. Et peut-être, demain, des phénomènes neurobiologiques impliqués dans la perte de la mémoire, dont la maladie d'Alzheimer, par sa fréquence et sa gravité, constitue l'exemple le plus dramatique.

Outre que l'odorat a la mémoire longue, les souvenirs olfactifs ont une forte tonalité affective.

Le magnétisme dépolluant

Un biologiste québécois fait usage d'aimants pour dépolluer les liquides et les gaz

CLÔDE DE GUISE

On dit d'une eau qu'elle est «dure» lorsqu'elle contient une quantité appréciable de sels dissous, de calcium, de magnésium, de silicium... Sous l'action de la chaleur, ces sels se décomposent et forment des microcristaux à l'origine des dépôts ou incrustations que l'on observe sur les parois des récipients et des canalisations.

Cette croissance cristalline restreint la circulation du fluide et réduit considérablement le coefficient de transfert de chaleur, tout en augmentant la consommation d'énergie. Pour remédier à cet encrassement, on utilise généralement des adoucisseurs d'eau. Mais cet ajout de détergents à l'eau pour maintenir la santé de vos tuyaux est coûteux et polluant.

Il existe une autre solution: le magnétisme. «L'utilisation d'aimants, pour enrayer les problèmes de tartre et de corrosion dans les canalisations, se montre très efficace. Le magnétisme est un principe de polarisation induite. Dans le cas du traitement de l'eau, l'utilisation des aimants change les propriétés physiques de ce qu'elle contient plutôt que leur composition chimique», explique Pierre L. Landry, biologiste et agronome québécois.

«Le principe est simple: nous savons que la «dureté» de l'eau est causée par la présence des minéraux qui sont des substances diamagnétiques (possédant un magnétisme négatif). Si on expose ces minéraux à un champ polarisant approprié, ils prennent une charge temporaire de sorte qu'ils se repoussent les uns les autres, prévenant ainsi l'accumulation de tartre dans les conduits.»

La dépollution propre

Le traitement non chimique des fluides par l'utilisation du magnétisme a été inventé, mis au point et breveté dès 1945 par le Belge Théo Vermeiren. Ses travaux ont été repris à la fin de la Seconde Guerre mondiale par les Soviétiques qui ont poussé la recherche dans ce domaine. C'est seulement depuis une décennie que les Américains s'intéressent sérieusement au phénomène.

«Par exemple, ils se sont débarrassés d'algues en suspension dans l'eau qui proliféraient dans un étang à Disneyland en Floride, en filtrant le liquide dans un magnétiseur», rapporte M. Landry.

Esprit curieux, ce biologiste québécois a toujours cherché à recourir à des moyens mécaniques dans la dépollution des eaux avant de recourir à des produits chimiques dont les effets secondaires sont trop souvent méconnus. C'est ce qui l'a amené à

s'intéresser, il y a quelques années, au magnétisme.

Pour le traitement des algues en suspension dans l'eau, lesquelles la colorent en vert (algues vertes) et même en brun (algues diatomées), il a expérimenté un aérateur de surface magnétique et une pompe à recirculation. L'eau s'éclaircit quelques jours après leur mise en fonctionnement. Une eau magnétisée stabilise le pH autour de 7,2 lorsqu'elle est recirculée; pour les piscines, la quantité de chlore utilisée est moindre et les algues en suspension sont éliminées.

Pierre L. Landry explique que pour les fluides autres que l'eau, comme le gaz naturel, le gaz propane et le pétrole, le magnétisme permet la combustion totale des gaz.

Il a installé des aimants à l'entrée des tuyaux du système de chauffage au gaz propane d'une maternité d'animaux dans la région de Québec. En l'espace de deux mois, une économie de 18% en consommation de gaz a été réalisée.

Notre chercheur a installé, il y a trois ans, des aimants sur sa camionnette: une paire à la sortie du radiateur et une autre à l'entrée du carburateur. Il a été à même de constater que le monoxyde de carbone est entièrement brûlé et se transforme en gaz carbonique (gaz utilisé par les plantes pour la photosynthèse), di-

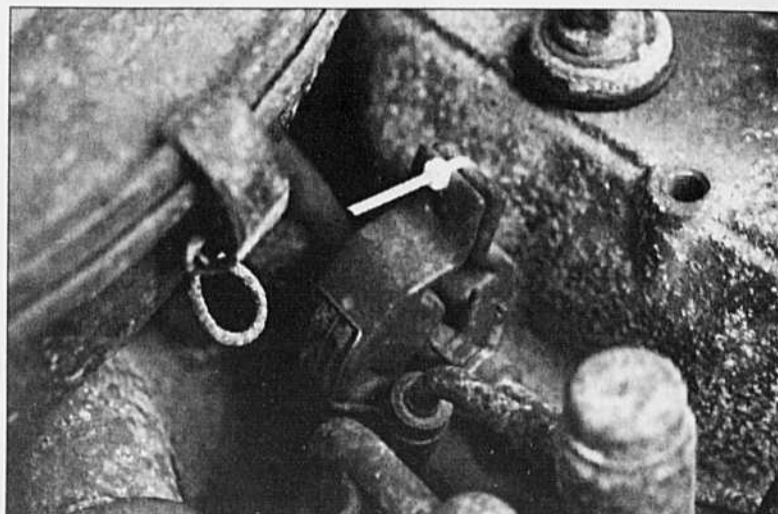


PHOTO PIERRE L. LANDRY

Le chercheur a installé une paire d'aimants autour d'un tuyau à l'entrée du carburateur de sa camionnette. La trouvaille lui permet, dit-il, de diminuer le taux de pollution lié à l'usage de son véhicule et de faire des économies d'essence.

minuant significativement le taux de pollution lié à l'usage de la voiture et favorisant par le fait même une économie d'essence.

«L'utilisation des aimants est simple: on fixe autour des tuyaux véhiculant le liquide ou le gaz deux aimants à pôles identiques face à face. Puisqu'il s'agit de pôles semblables, les forces se repoussent. Les plus efficaces sont ceux dont l'énergie est concentrée pour éviter

la déperdition magnétique vers les côtés des aimants. Il est également important de se procurer des aimants de bonne qualité qui ne se démagnétiseront pas rapidement. Certains gardent leur magnétisme jusqu'à 100 ans, avec une déperdition calculée de 5%», précise Pierre L. Landry.

Clôde de Guise est journaliste indépendante

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL LOCALITÉ DE POINTE-CLAIRE

COUR DU QUÉBEC

Chambre civile DIVISION DES PETITES CRÉANCES 181, Boul. Hymus St. POINTE-CLAIRE, Qc H9R 5P4

Il est ordonné aux intimés(es) ci-dessous mentionné(es) de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Des copies de requête ont été laissées au greffe de cette Cour à votre intention.

Table with 2 columns: Dossiers, Requérants, Intimés(es)

Pointe-Claire, le 11 juin 1993 C. Benoit Greffier



DEMANDE DE PROPOSITIONS NO 93-805 RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

La Société des casinos du Québec Inc. désire recevoir des propositions afin de retenir une institution financière pour l'administration d'un régime de retraite simplifié (nouveau type de régime à être assujéti à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite) ainsi que pour la gestion des placements de son nouveau régime de retraite qui sera mis sur pied en août 1993.

Toutes les conditions de cette demande de propositions sont énoncées au document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50 \$ présenté sous forme de chèque certifié ou mandat-posté fait à l'ordre de la Société des casinos du Québec Inc. Ce document est disponible du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à:

La Société des casinos du Québec Inc. Service de l'approvisionnement - Loto-Québec 500, rue Sherbrooke Ouest, 19e étage Montréal (Québec) H3A 3G6

Aucune proposition reçue après la clôture indiquée ci-dessus ne sera acceptée.

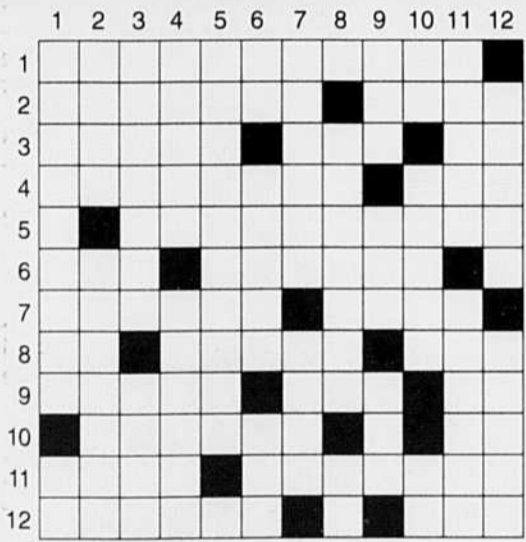
Le proposant doit répondre aux critères suivants sans qu'une proposition sera automatiquement rejetée:

- avoir obtenu le document de demande de propositions directement du Service de l'approvisionnement de Loto-Québec;
- être une institution financière ayant une place d'affaires au Québec et offrir des services d'administration au Québec;
- n'exiger aucun dépôt minimum pour les certificats de placements garantis (CPG);
- offrir des CPG individuels (et non des unités de fonds en gestion commune de CPG);
- offrir au minimum, les placements suivants:
- CPG - un an et cinq ans;
- fonds du marché monétaire;
- fonds d'obligations;
- fonds d'actions canadiennes;
- fonds diversifiés;
- avoir un minimum de 50 clients corporatifs ayant un régime de cotisations définies ou un REER collectif, dont deux (2) ayant au moins 500 participants;
- offrir la possibilité de transferts dans les comptes de retraite immobilisés (CRI) en cours d'emploi.

La Société des casinos du Québec Inc., ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition reçue. Toute information additionnelle peut être obtenue, au besoin, auprès de Michelle Lizotte au (514) 499-5092.

Louise Agnès, Chef de service Approvisionnement Émis le 16 juin 1993

MOTS CROISÉS



- HORIZONTALEMENT
1- Divagation de l'esprit.
2- Inventif. - Torrent des Pyrénées.
3- Donner son suffrage. - Maté. - Lien grammatical.
4- Absence pathologique de mouvement. - Piat.
5- Organe qui renseigne des animaux sur leur orientation dans le champ de la pesanteur.
6- Châliment. - Division cadastrale de 100 milles carrés.
7- Absurde. - Il construisit l'Eole.
8- Dans. - Appeler. - Pluie.
9- Pigment extrait du rocouyer. - Paréil. - Notre-Seigneur.
10- Intitulé. - Curie.
11- Opposition. - Fils.
12- Papillon. - Baudet.

- VERTICALEMENT
1- Personne qui vendait aux soldats des vivres (Hist.). - Aperçu.
2- Accès de folie meurtrière. - Ecrire des remarques.
3- Décrépitude physique.

Solution d'hier
1. AVANTHIER
2. URTICANT
3. GARE
4. NOUVEAU
5. LISBONNE
6. RECTO
7. TAVAN
8. SOLU
9. GENERALE
10. DUSE

Hydro-Québec

APPEL DE CANDIDATURES

ASA.31053 Le mardi 6 juillet 1993 pour 14 h 00, heure de Montréal

ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ ET DE CONTRÔLE D'ACCÈS

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Prix du document: sans frais

Le document d'appel de candidatures peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC APPROVISIONNEMENT ET SERVICES Direction Services administratifs Service Approvisionnement et Services 75, boul. René-Lévesque ouest, 18e étage Montréal (Québec) H2Z 1A4

Pour renseignements: (514) 289-2525

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel de candidatures directement du bureau mentionné plus haut sont admises à proposer.

L'intéressé à proposer doit fournir son numéro de téléphone, de téléc et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel de candidatures.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute candidature.

Le chef de service, Approvisionnement et Services Richard Hébert

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL

en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois naturel; 1 classeur 4 tiroirs; 1 classeur 3 tiroirs; 1 chaise sur roulettes; 1 calculatrice; 2 téléphones; 3 bureaux; 1 ordinateur Evrex Tempo; 1 dactylo; 1 télécopieur; 1 photocopieur; etc.

CONDITION ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6, le 14 juin 1993.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, NO: 500-02-008038-932. Park Avenue Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc., Partie demanderesse, -vs- Adolphe Meleage et Voyages Paloma Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 fauteuil beige et tissu et acc.; 4 chaises noires, cuir et base en métal, et acc.; 1 comptoir mélamine blanc; 3 tablettes et acc.; 1 classeur bois et acc.; 1 bureau bois, métal, 5 tiroirs et acc.; 1 table en mélamine blanche et acc.; 2 chaises noires, avec base en métal et acc.; 1 fauteuil en tissu noir, sur roulettes et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: CASTEL COURTIER INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford modèle JZS185-1, de couleur blanche. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, HUISSIERS, 3, St-Paul Ouest, 1er étage, Montréal, Qc, H2Y 1Y6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-001949-936. LES SYSTÈMES DE DUPLICATION MTL LEE, Partie demanderesse, -vs- CASTEL COURTIER INC., Partie défenderesse. Le 28ème jour de juin 1993, à 10h30, au 2653 JEAN-TALON EST,

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

De Vienne à Sarajevo

ISABELLE VICHNIAC
LE MONDE

Dans un monde où — nouvel ordre mondial ou pas — l'on continue de massacrer, torturer et piller allégrement, à notre porte et sous nos yeux, mais le plus souvent loin des caméras indiscretes, il n'est pas totalement inutile que les Nations unies patronnent à Vienne, du 14 au 25 juin, une conférence sur les droits de l'homme réunissant quelque trois mille délégués, dont un millier d'officiels représentant plus de cent soixante Etats. Mais le risque est grand que, faute d'un large consensus, la grand-messe humanitaire de Vienne se réduise, au bout du compte, à un exercice incantatoire et stérile.

L'immense mérite de la Déclaration universelle de 1948 — devenue la Bible en ce domaine — est, comme son nom l'indique, d'affirmer la transcendance des droits de l'homme, opposables à tous à tout moment — en premier lieu aux Etats — et de souligner leur caractère normatif. La faiblesse de ce texte fondateur, dont les trente articles embrassent toutes les activités humaines, est de donner prise à des interprétations contradictoires, et souvent restrictives des dogmes sacrés qu'il proclame.

Voilà pourquoi, tout en prétendant se réclamer des mêmes principes, qu'ils ont tous approuvés, les Etats représentés à Vienne en ont des conceptions différentes, voire contraires, et ne s'estiment pas tenus aux mêmes obligations. Lors des réunions préparatoires à la conférence organisées par l'ONU à l'échelon régional, on a vu ressurgir le vieux — et pénible — débat entre partisans et adversaires de l'universalité des droits de l'homme.

Les alibis «culturels»

On se croirait revenu aux plus belles heures de l'affrontement Nord-Sud, lorsque dans les années 70, le tiers monde, largement dictatorial, empruntait aux concepts marxistes — des «droits économiques» aux «libertés formelles», voire «bourgeoises» — pour rejeter les leçons de démocratie de l'Occident. Ce dernier, il est vrai, prenait souvent des libertés, dans le choix de ses alliés, avec ses propres préceptes. Mais, aujourd'hui, le paysage mondial a changé du tout au tout. La mort du communisme et la fin de la guerre froide ont déplacé le débat. Le lobby des pays «relativistes» ne brandit plus les arguments de l'idéologie, mais celles de la religion, de l'histoire et des traditions.

Au nom de ces alibis culturels commodes, et de la suprématie des droits collectifs — tous respectables au demeurant — sur les libertés individuelles, une «Sainte-Alliance» en majorité asiatique — qui regroupe, entre autre, la Chine, l'Inde, la Birmanie et l'Iran — refuse de se voir imposer les valeurs de l'Occident.

En vérité, chacun de ces Etats aspire, pour des raisons souvent suspectes, à rester maître chez soi. En toute spécificité «culturelle», les plus autoritaires entendent bien continuer de réprimer à l'ombre de leurs frontières, sans devoir rendre de comptes. Il mènent un combat d'arrière-garde, au rebours d'une évolution du monde qui a vu, ces dernières années, progresser la démocratie — notamment en Afrique et en Amérique latine — et reculer les bornes de la souveraineté, au nom du «devoir d'ingérence» humanitaire.

Mais leur cynisme se nourrit aussi de l'impuissance de l'Occident à faire respecter le droit, notamment dans l'ex-Yougoslavie. Au fait, que pense-t-on des discussions de Vienne dans les caves, si proches, de Sarajevo?

Double défaite de la Chine à la conférence des droits

Vienne (AFP) — Les Etats-Unis ont obtenu le soutien de la Russie, de la France et de l'Allemagne hier à Vienne pour que la Conférence mondiale des droits de l'homme décide la création d'un poste de Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, rejetant ainsi sans appel les thèses de la Chine et d'autres pays d'Asie sur les droits de l'homme.

D'autre part, la confrontation de la Chine avec l'Autriche, — cette dernière étant soutenue par de nombreux autres pays — sur l'affaire du dalaï lama a lourdement pesé sur la conférence. Le chef spirituel des Tibétains, en exil, a rencontré des représentants des Organisations non gouvernementales des droits de l'homme au Centre des Congrès (Austria Center) contrôlé par l'ONU, avant de faire un discours à l'extérieur de l'enceinte sous une tente d'Amnistie internationale. Le chef spirituel des Tibétains a prôné l'universalité des droits de l'homme et il a ensuite lancé «Il est faux de soutenir des concepts différents sur les droits de l'homme». Sous les applaudissements de la foule, il a rappelé que «la Chine a envahi le Tibet» en 1950. La Chine a tenté pendant plusieurs jours d'empêcher le dalaï lama d'accéder à l'Austria Center.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a également emboîté le pas aux Américains en réclamant le droit à l'ingérence en cas de violation des droits individuels et des libertés.

Il n'y a pas si longtemps, a rappelé M. Kozyrev, que toute prise de position en faveur des droits de l'homme dans son pays était punie de prison. «C'est pour cela que nous avons le droit moral de mettre en garde contre les concepts 'spéciaux' des droits humains en Asie, a ajouté le chef de la diplomatie russe, visant manifestement les Chinois et les partisans d'une ligne dure. Notre expérience prouve que dans des pays où la liberté est tronquée contre le pain, les deux risquent de manquer».

Avant même que le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, M. Liu Huaqui, prenne la parole hier soir, le Quotidien du peuple a déjà critiqué l'idée de la création d'un Haut-Commissaire.

L'organe central du Parti communiste chinois a d'autre part réaffirmé hier la priorité du droit au développement et rejeté toute ingérence étrangère.

Lundi, le ministre indonésien des Affaires étrangères, Ali Alatas, dont les positions sont proches de celles de Pékin, avait déjà clairement laissé entendre qu'aucun pays ne devrait utiliser la question des droits de l'homme comme un arme politique. «L'Indonésie ne peut accepter que la question des droits de l'homme soit liée à la coopération en matière d'économie et de développement, en faisant de l'amélioration des droits de l'homme la condition politique de cette coopération».

L'Indonésie est critiquée pour des abus dans l'ancienne colonie portugaise de Timor oriental, qu'elle a annexée.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

«Cessez-le-feu» général

Les Serbes autorisent les Casques bleus à se rendre dans l'enclave de Gorazde

Pendant qu'à Sarajevo les belligérants serbes, croates et musulmans concluaient un nouvel «accord de cessation des hostilités» suscitant le cynisme ambiant, le médiateur britannique David Owen a concédé hier que son plan de paix devait être amendé. Lors d'une conférence de presse à Genève, il a cependant affirmé que la communauté internationale ne saurait accepter

une solution qui priverait les Musulmans de Bosnie d'une sécurité et d'un territoire suffisants.

«Quels que soient les modifications et les ajustements (au plan Vance-Owen) la solution doit être équitable pour les trois peuples constituants, et cela inclut la population musulmane», a souligné l'ancien secrétaire au Foreign Office.

Belgrade (AFP) — Les commandants en chef des forces militaires serbes, musulmanes et croates de Bosnie ont conclu hier après-midi à l'aéroport de Sarajevo un accord de cessation des hostilités à partir du 18 juin à midi sur l'ensemble du territoire, alors que les principaux protagonistes du conflit dans l'ex-Yougoslavie doivent se rencontrer aujourd'hui et demain à Genève sous l'égide des médiateurs internationaux.

Par ailleurs, le chef militaire serbe bosniaque, le général Ratko Mladic, a donné son accord écrit pour que la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) puisse se rendre mercredi vers midi dans la ville de Gorazde, enclave musulmane de Bosnie orientale, déclarée «zone de sécurité» par l'ONU et violemment bombardée ces derniers jours par les Serbes.

Gorazde était la seule des six «zones de sécurité» décrétées en Bosnie où la FORPRONU tentait, sans succès, d'entrer depuis de nombreuses semaines.

Le document de cessation des hostilités a été signé par le général Mladic et ses homologues croate, Milivoj Petkovic, et musulman, Rasim Delic, en présence du général suédois Lars-Eric Wahlgren, chef de la FORPRONU pour l'ex-Yougoslavie, et du général français Philippe Morillon, commandant de la force en Bosnie Herzégovine.

Interrogé sur le point de savoir si cet accord était le début de la paix, le général Morillon s'est contenté de répondre: «Je ne sais pas, mais c'est la fin de la catastrophe.»



Ratko Mladic, chef militaire serbe bosniaque, à son arrivée à l'aéroport de Sarajevo.

C'est dans un effort pour prévenir une nouvelle catastrophe que les coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU) ont convoqué à Genève les principaux protagonistes du sanglant conflit bosniaque.

Le brasier de la Krajina

Les deux médiateurs ont réitéré à plusieurs reprises ces derniers temps leurs craintes que la détérioration croissante de la situation militaire en Bosnie ne soit que le prélude à de nouvelles explosions déstabilisant encore davantage la région.

Si l'accord de cessez-le-feu généralisé convenu entre les chefs des trois factions bosniaques est un bon

signe, le référendum qui doit être organisé ce week-end par les Serbes de la Krajina, proposant l'unification de cette région de Croatie qu'ils contrôlent avec les régions serbes de Bosnie, risque de déboucher sur une reprise de la guerre entre Croates et Serbes.

Depuis l'indépendance de la Croatie, les dirigeants de la Krajina, ouvertement appuyés jusqu'à tout récemment par le régime serbe de Slobodan Milosevic, clament leur droit à l'autodétermination.

Selon des responsables de l'ONU qui se sont rendus récemment en Croatie, les autorités de ce pays semblent prêtes à intervenir militairement pour stopper la sécession de leur province.

Ni Aristide, ni pétrole?

Les Haïtiens s'interrogent sur le texte parlementaire prévoyant le retour conditionnel du président

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est attelé hier à un projet de résolution envisageant d'imposer à Haïti un embargo international portant sur le pétrole, les armes et les investissements financiers. Ce document, que les diplomates pensent voir adopté avant la fin de la semaine, prévoit également un gel des avoirs haïtiens à l'étranger. Le parlement haïtien a décidé hier de reconnaître l'autorité du président élu Jean-Bertrand Aristide mais en limitant à ce point ses prérogatives que ses partisans ont boycotté les débats.

Port-au-Prince (AFP) — Le calme régnait hier, en Haïti, où un processus de rétablissement du président Jean-Bertrand Aristide dans ses fonctions avait été voté dans la nuit de lundi à mardi par le parlement haïtien.

Aucun signe de joie populaire ne s'était toutefois manifesté hier matin à Port-au-Prince, où l'on s'interrogeait sur la portée du texte voté, qui risque de se heurter au refus du Père Aristide et aux réticences de la communauté internationale.

Les parlementaires du Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), soutenant le président Aristide, qui ont boycotté le vote, lui déniaient toute légalité, en raison de la présence d'élus issus des législatures partielles de janvier qu'ils considéraient comme «frauduleuses» et qui n'ont pas eu l'aval de la communauté internationale.

Les Etats-Unis pour leur part pourraient juger ce revirement tardif, car l'administration du président Bill Clinton a déjà dénoncé par le passé l'attitude dilatoire des responsables haïtiens.

Cependant, les observateurs diplomatiques font remarquer que pour la première fois, le régime de Port-au-Prince a fourni un engagement écrit, précis et concret pour trouver une issue à une crise de vingt mois qui a des répercussions pour le gouvernement américain en raison du départ du pays de milliers de

boat people cherchant à trouver refuge aux Etats-Unis.

M. Alexandre Médard, président (pro-Aristide) d'une des deux chambres des députés qui s'accusent mutuellement d'être «anticonstitutionnelles», a vivement dénoncé à propos de ce vote des «manœuvres visant à laisser le président Aristide terminer son mandat en exil».

Un responsable patronal qui a requis l'anonymat a cependant indiqué à l'AFP que le vote, «malgré ses imperfections, représente un tournant psychologique important et positif et une base de négociations sérieuses pour une solution négociée de la crise».

Enfin, M. Leandro Despuy, l'adjoint politique argentin du médiateur international des Nations unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA) Dante Caputo, a indiqué hier à l'AFP qu'il ne pouvait «pour l'instant émettre de commentaires sur le décret avant d'avoir en sa possession le texte final voté après certaines modifications».

D'autres sources diplomatiques ont annoncé à l'AFP qu'une aggravation des sanctions commerciales contre Haïti, parmi lesquelles figure un embargo pétrolier, étaient toujours à l'ordre du jour et pourraient être présentées aujourd'hui devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

AZERBAÏDJAN

Retour de l'ex-communiste Aliiev

La violence chasse de nombreux ressortissants étrangers

Bakou (AFP) — L'ex-numéro un communiste de l'Azerbaïdjan soviétique, M. Gueïdar Aliiev, a été élu hier président du Parlement azerbaïdjanais, l'ancien soviétique suprême suspendu depuis un an, par 34 des 50 députés du Milli Medjlis (parlement réduit) réuni en session d'urgence.

M. Aliiev, actuel président de la république autonome du Nakhitchevan, a déclaré après son élection qu'il ferait «tout» pour que l'Azerbaïdjan sorte de la «situation diffi-

le» où il se trouve. «L'Azerbaïdjan sera un pays démocratique, libre et indépendant», a-t-il dit, dans un bref discours prononcé en langue azerbaïdjanaise.

La convocation d'une session plénière du Parlement était une des revendications de l'opposition.

M. Aliiev avait rencontré dimanche et lundi à Gandja, la deuxième ville du pays, le chef des rebelles Sourat Gousseïnov, qui réclame toujours la démission du président azerbaïdjanais Aboulfaz Eltchibey.

Selon l'agence Touran, des affrontements qui ont fait des tués et des blessés ont opposé hier des forces gouvernementales aux troupes rebelles à Adjikaboul, une ville située à 120 km au nord-ouest de Bakou.

Une cinquantaine de membres de familles de diplomates et d'hommes d'affaires américains travaillant en Azerbaïdjan ont été évacués hier vers la Turquie en raison des troubles politiques dans cet Etat du Caucase.

KAL 007, affaire classée

FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

R'ouvrant une fois pour toutes le «dossier KAL 007», l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) basée à Montréal a confirmé lundi soir que l'avion de la Korean Air Lines, vol KE 007 parti le 31 août 1983 d'Anchorage en direction de Séoul, avait dévié de sa route à la suite d'une grave erreur d'inattention qui n'avait rien à voir avec une opération d'espionnage.

L'avion avait été abattu par la chasse soviétique juste avant l'aube, le 1er septembre, au large de l'île de Sakhaline, au moment où il s'appretait à quitter le territoire soviétique accidentellement survolé. Les 269 personnes (dont 240 passagers) à bord avaient toutes été tuées et aucun corps n'a jamais été retrouvé.

L'incident avait représenté le dernier moment fort de la Guerre froide des années 80. L'Union soviétique accusa les Américains d'avoir utilisé le Boeing sud-coréen dans une opération planifiée d'espionnage. Les Américains rétorquèrent que les Soviétiques avaient sciemment abattu un avion civil.

La vérité selon l'OACI se situe entre ces deux assertions.

D'une part, l'avion ne faisait pas d'espionnage et sa déviation, bien qu'exceptionnelle (587 kilomètres au nord-ouest du chemin prévu, au moment fatal) s'explique par la «grande inattention» du personnel de bord, à laquelle sont venues se superposer une série de coïncidences techniques. Une déviation d'une telle ampleur, avec le matériel sophistiqué de navigation contemporain (doté de gyroscopes et d'accéléromètres), est «rare mais pas impossible». Des précédents existent, note l'OACI, qui cite un cas de la même année 1983 de quelque 450 km d'écart.

D'autre part, les Soviétiques pensaient sincèrement avoir affaire à un avion d'espionnage RC-135 (Boeing 707 modifié) de l'armée américaine. Longeant la frontière soviétique, un tel avion a réellement passé dans les parages, vers le même moment cette nuit-là. La mauvaise identification de la cible par les chasseurs soviétiques était due à la nuit noire qui régnait au moment précis de l'incident, ainsi qu'à leur coupable négligence, écrit l'OACI.

Le rapport final rendu public à Montréal confirme la thèse toujours soutenue par l'organisation: «Rien au cours de l'enquête n'a indiqué, y lit-on, que l'équipage de conduite du vol KE 007 ait su à quel moment que ce soit que l'avion s'écartait de la route prévue dans le plan de vol, même si cela a duré plus de cinq heures.»

L'erreur de base des navigateurs, durant cette nuit fatale, consiste à avoir omis de ramener, après le décollage, le pilotage automatique du mode «cap magnétique constant» au mode «INS» (navigation par inertie). En conséquence, un cap magnétique de 246 degrés a été systématiquement suivi par l'avion tout au long de sa route fatale, ce qui a été confirmé par diverses sources.

Les nouveaux éléments soumis à l'OACI et justifiant une réouverture du dossier en 1993 concernaient la fameuse «boîte noire», longtemps retenue par l'URSS et finalement remise (en transcription) au début de l'année à la Corée du Sud.

Les informations contenues dans cette boîte — coordonnées de vol, discussions des pilotes et copilotes entre eux et avec les bases — ont confirmé les analyses antérieures sur la tragédie. Elles ont aussi fourni des indications sur l'atmosphère qui régnait à bord de l'avion et parmi le personnel, atmosphère qualifiée de «normale et détendue».

Philippe Robert de Massy, un avocat montréalais qui a perdu son frère dans la tragédie, a expliqué lundi à la Presse canadienne que le rapport de l'OACI pourrait donner de nouveaux arguments aux familles pour d'éventuelles poursuites. «Je vais recommander à ma nièce et à mon neveu de consulter un avocat», a-t-il dit.

Les neuf familles canadiennes touchées par la tragédie ont accepté un règlement de KAL d'environ 75 000\$ en vertu des conventions internationales. On compte 109 autres cas toujours devant les tribunaux américains, a indiqué Hans Ephraïmson, président de l'Association des familles américaines de victimes du vol KAL 007.

NIGERIA

Abiola l'emporte

Lagos (Reuters) — La presse nigériane ne doutait plus de la victoire du milliardaire musulman Moshood Abiola à l'élection présidentielle, tandis que la Commission électorale nationale continuait de vérifier les résultats parvenus des 30 Etats de la fédération.

«Abiola est en tête» écrit en première page le Daily Times, le premier quotidien du pays contrôlé par gouvernement militaire sortant.

Moshood Abiola et son Parti social démocrate (SDP) semblent devancer nettement son seul adversaire, le milliardaire musulman Bashir Tofa, candidat de la Convention républicaine nationale (NRC).

«J'étais optimiste quant à la victoire avant les élections et je le suis encore», a calmement déclaré Moshood Abiola entouré de ses partisans. Il a promis de mettre en place un gouvernement d'union.

Après dix ans de régime militaire, cette ancienne colonie britannique se trouve dans une délicate situation économique: 28 milliards de dollars de dette extérieure, une inflation annuelle de 80 %, un fort taux de chômage, une monnaie dévaluée et des pénuries de pétrole.

Décès de l'ancien gouverneur Connally

Houston (Reuters) — L'ancien gouverneur du Texas John Connally, qui avait été blessé lors de l'assassinat du président John Kennedy en 1963, est décédé hier à l'âge de 76 ans.

John Connally, protégé de l'ex-président Lyndon Johnson et élu gouverneur démocrate du Texas à trois reprises dans les années 1960, est mort à l'hôpital méthodiste de Houston, où il avait été admis le 17 mai pour une pneumonie et une fibrose pulmonaire, a-t-on déclaré de source médicale.

Le 22 novembre 1963, il se trouvait dans la limousine décapotable présidentielle au moment où John Kennedy fut abattu. Lui-même fut grièvement blessé par balles.

John Connally fut par la suite secrétaire au Trésor du président Richard Nixon avant de rejoindre le Parti républicain. Il tenta à deux reprises, en 1976 et 1980, d'obtenir l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle.

Après son retrait de la vie politique, il se lança dans l'immobilier et l'industrie pétrolière au Texas mais son entreprise fit faillite en 1987.

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340
Pour placer votre annonce par la poste:
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal H2Y 3S6

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., près U de M., imm. rénové, 2 1/2 étages, 4 1/2 4605 et +, juil., août, sept., chauffé, équipé, calme, propre, piscine. 345-9690

CENTRE-VILLE Superbe, spacieux, 4 c.c., charme d'antan, 2 s.bains, luxueux, tourbillon, 1.700\$. 739-1598

CENTRE-VILLE, appartements neufs, 2 1/2, à louer. 499-0297

CHERRIER, grand 7 1/2, cuisine et s.b. rénovés, tapis mur à mur, climatiseurs, entrée lav./séch., cours. 523-7969.

COTE STE-CATHERINE, près université, hôpital Duplex, haut 7 1/2 et bas: 6 1/2, libres 1er juillet. 737-2979.

DISCRIMINATION INTERDITE

«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

ED. MONTPETIT, près U de M., 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, équipés. 341-5295, 484-1836.

ED. MONTPETIT, près U de M., 3 1/2 spacieux, clair, calme, grand balcon donnant sur bosse Brébeuf. 733-9753

HAVRE-DES-ILES, immense 4 1/2 sur 2 niveaux, 2 chambres, 2 s.bains, poêle-frigo, chauffé, terrasse, bord de l'eau, 735\$/mois. Faut voir! 340-8652, 687-9814.

LASALLE, secteur pont Mercier, 5 1/2 haut duplex, très propre, très éclairé, ent. lav./séch., 550\$. 366-8281.

LAVAL, grand 3 1/2, bachelier, électricité + chaudière inclus, avec foyer, près parc. Michel. 687-8965.

LOGEMENT À LOUER 7 1/2, Côte Ste-Catherine, H. duplex, semi-dé. rénové, Occ. imm. 2 stat. et 1 garage. 271-8111.

LONGUEUIL LUXUEUX 6 1/2 Bas de 4-plex, récent, 3 c.c., s/séjour, garage, cour, possibilité d'option d'achat. 448-2129.

MTL-EST, rue Grande-Allée, 4 app. fermes, dans triplex, chauffé, bois franc, lavage, 390\$. 272-7108.

MÉTRO LIONEL-GROULX, 4 1/2 style loft, murs briques, ventilateurs, etc., cuis./frigo 400\$. Prêt à aménager. Prop. occup. Réf. 933-0760.

MÉTRO PAPINEAU, superbe 5 1/2, 3 c.c., stat., miroir-ondes inclus, 1 mois gratuit. 6305, 522-5970.

MÉTRO VERDUN 5 1/2, très propre, près U de M., 3e, très clair, entrée lav./séch., 400\$. Mois gratuit ou électro. Négociable. 484-9579.

N.-BORDEAUX Grand 3 1/2, fermé, chauffé, 425\$/mois. 333-1211, soir: 334-3039.

N.D.G. agréable, 7 1/2, haut duplex, 765\$/mois. Non chauffé. Jour: 937-9746, soir: 484-6240.

N.D.G., 6 1/2, bas duplex, très grandes chambres, 1770 pi.ca. 850\$/non chauffé, garage disponible. Réf. Message 484-9027.

N.D.G., Melrose et Monkland, 4 1/2, 5 1/2, chauffé, eau chaude, frais peint, 486-5700, 596-0299.

OUTREMONT 1264 Ducharme, 2e étage, 5 1/2 chauffé, 660\$/mois. 449-6882.

OUTREMONT 1818 Du manoir (coin Pratt), bas de duplex, grand 6 1/2, poêle-frigo, lave-vaiss., chauffé, eau chaude inclus, s/lavage et espace de rangement au s.-s., espace de stat. Poss. garage: 50\$/mois. Quartier agréable, 10 min. métro. 1.050\$/mois. Libre 1er juillet. 339-0639.

OUTREMONT ADJ. 7 1/2 chauffé, haut duplex, appareils, 2 1/2, tout compris. 738-3586.

OUTREMONT ADJ. Chemin Hudson, près U de M., joli 3 1/2, chauffé, eau chaude, poêle/frigo. 475\$. 733-6020.

OUTREMONT Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228.

OUTREMONT adj., 354 Labadie, luxueux 4 1/2, entièrement chauffé, eau chaude, 1/2 immeuble. 279-9103 ou 344-4371.

OUTREMONT près Laurier, 3 1/2, 4 1/2, à partir de 410\$. 277-0054.

OUTREMONT 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffés. 849-7061.

OUTREMONT, 7 1/2, 2e triplex, chauffé, cuisinés, de bain rénovés, balcon, entrée lav./séch., possibilité stat., 785\$. 272-9884.

OUTREMONT, Boul. Mont-Royal, 4 1/2 chauffé, éclairé, access. élect. 277-4606.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 5 1/2, 4 1/2, 1/2, chauffés, gym, "sun deck". 277-5873.

OUTREMONT, grand 6 1/2, salon double, poêle/frigo, murs Durocher, 670\$/non chauffé. 278-2489.

OUTREMONT, rue Bernard, imm. de style, 3 1/2, 2e étage, 450\$, grand 4 1/2 (deux s.bains), 575\$, chauffé, eau ch., poêle/frigo. 272-9884.

OUTREMONT: près U de M., métro, 7 1/2, r.-d.-c., boisières, s/sol, garage, chauffé. Libre 1er juillet. 1.250\$. 342-9429.

PARC LAFONTAINE, face à l'étang, très grand r.-d.-c. 8 1/2, belle victorienne, cuisinière/frigo/lav-vaiss très propre, 1.250\$ élect. + chauffé inclus. 1er juillet. 501-2304, 451-1715.

PARC WESTMOUNT, 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2, éclairés, rénovés, libres imm., équipés, bien situés, 935-4518, 765-3123.

PLATEAU Grand 8 1/2 rénové, 3 chambres, 850\$/mois. 527-3777.

PLATEAU Parthenais/St-Joseph, 2e étage, 3 1/2, libre 1er juillet ou 1er août, ch. fermée, réparé, repeint. 350\$/non chauffé. 527-3898.

PLATEAU Chambord/Laurier, beau 5 1/2, genre condo, r.-d.-c., cour privée, patio, très calme, 620\$/mois. 524-1030.

PLATEAU Parthenais/St-Joseph, 5 1/2, planchers, boisières, vaisselier chêne, 607\$ chauffé. 1er juil. 521-9235, 319-3625.

PLATEAU 6 1/2, bas triplex, 2 c.c., non chauffé. 1er juillet. 580\$. 521-6984.

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT Beaux logements, 4 1/2-440\$, 5 1/2-460\$, stat. ext. gratuit. Prés métro. 939-3626, 937-6215.

QUARTIER VILLERAY, 2 min métro Jean-Talon, 3 1/2 rénové, ultramoderne, ent. lav./séch. Libre 1er juillet. 273-4102, de 8h à 18h.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

REPENTIGNY, boul. Iberville, beaux 4 1/2 et 5 1/2, 2 mois gratuits, stationnement, tranquille. 654-1340.

ROSEMONT, 8 1/2 fermé, chauffé, élect. eau chaude fournie, ent. lav./séch., garage, jardin. Mois/sem. 759-0709.

ROSEMONT, près CEGEP, 4 1/2, style condo, juillet, 480\$. 362-8628.

ROSEMONT, unifamiliale, récemment rénovée, 6 pièces, foyer, s/bain 10 x 12 pi., aire ouverte. Disp. 1 août ou 1er sept., 700\$. 593-4385.

SHERBROOKE EST 1150, A côté Bibliothèque Centrale de Mt. Royal, Parc Lafontaine, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, rénovés, tout inclus. Immeuble bien entretenu, piscine, saunas, terrasse. Un mois gratuit! Occupation juin ou juillet. Pour r.-d.-c., 522-9615, 10h à 21h.

ST-DENIS près Jean-Talon, 6 1/2 à louer, avec références. 524-2343.

ST-LAMBERT, 315 Victoria, 4 1/2 chauffé, eau chaude, frais peint, balcon, 540\$. 465-1889.

STUDIO MEUBLÉ, non-fumeur, chauffé + élect. inclus. Prés CEGEP, services, transports. 320\$. Soir: 368-0848.

THE ROYAL WESTMOUNT 250 Clarke Ave

Élégance et prestige à prix abordable. Pour vous, appartements de 1 ou 2 chambres à coucher, pour maintenant ou plus tard. Piscine intérieure, air central, plusieurs services: portier, sécurité, conciergerie et autres.

The Royal Westmount offre une qualité de vie digne de vous! Sur rendez-vous.

BUR.: 937-5357, RÉS.: 933-0822

VERDUN Boul. LaSalle, face parc et fleuve. Haut duplex moderne, 6 1/2, s/lavage, chauffage élect. 768-6210.

VERDUN QUÉST, grand 5 1/2, fraîchement rénové, ensoleillé, ent. lav./séch., près fleuve, soir: 761-2071.

VERDUN, Boul. Desmarais, bord fleuve, 7 1/2 rénové. 2e étage duplex, 785\$. Ville de l'Église. 1er juil. 767-5052.

VILLE MONT-ROYAL 575 GLENGARRY

Excellente adresse pour clientèle distinguée: appartements spacieux de 3 c.c. et 1 c.c., pour maintenant ou plus tard. Prés de tous services. C'est à voir! 739-0491, 937-5357 (bur.).

VILLE ST-LAURENT, Thompson 3 1/2, 4 1/2, équipés, chauffés, près services. 333-1402.

VILLERAY Grand 7 1/2 avec beaucoup de cachet, 4 chambres fermées, cuisine et s.bains modernes, foyer, s.-s. fim. 795\$. 272-2431, 845-8344.

CONDOMINIUMS À LOUER

A MONTRÉAL, secteur Bois-de-Boulogne, 4 1/2, rez-de-ch., styf. sécurisé, béton, pl. garage, 650\$. 273-0423, 421-2939.

BOUL. ST-MICHEL, 4 1/2, 1240 pi.ca., ascenseur, 10 min. centre-ville, 660\$. 601. 522-9110.

CANAL Lachine et marché Atwater 4 1/2, foyer, garage, climatisé. Jour: 982-9584, soir: 461-1621.

CHOMEDEY, 5 1/2, 3 c.c., stat., libre imm., 550\$. 662-6322, 663-2538.

CONDO - TOWNHOUSE

St-Jacques et Guy, luxueux 7 1/2 sur 3 étages, 2 chambres, garage, foyer, lav. libre, 960\$. 933-3048, 1-742-3282.

D.D.O., Grand 4 1/2 ensoleillé, foyer, appareils inclus, douche séparée, 2 stat., près transports. 339-9652.

ILE PATON 4 1/2, Vue sur rivière, magnifique! 775\$. 962-6769.

ILE-DES-SOEURS Superbes 3 1/2, 4 1/2, clim., syst. d'alarme, garage, piscine, 5 électro., patio, marquetterie, ensoleillé. Poss. 2 mois gratuits. 850\$ et 1025\$. A voir 871-7680.

LUXUEUX condo 4 1/2 situé dans secteur Angus, Montréal. Prix abordable. Pour info: 528-9161.

MANHATTAN, étage supérieur Condo 4 1/2, garage, portier 1250\$. 989-1800, 457-9387.

SANCTUAIRE - PHASE 3

1 c.c., rez-de-ch., terrasse extérieure, système sécurité, pl. garage, 5 électro., tourbillon, air central. 514-343-3824.

ST-SAUVEUR 2 c.c., foyer, piscine, tennis, glissade d'eau, pente de ski 67, saison ou année. 387-8498, 227-4291.

PROPRIÉTÉS À LOUER

A L'AVANTURE LUXUEUSE MAISON Meublée ou non. 594-0222

A LOUER avec option d'achat, maison neuve, 3 c.c., 408\$/mois. Prés tram banlieue. Deux-Montagnes. Gilbert. 473-9014.

FLORALIES, superbe maison de ville, 3 c.c., tout équipé, s/sol fini, foyer, métro, 1590\$/mois. 938-5285, 343-2113.

MAISON UNIFAMILIALE, près de Hampstead, quartier tranquille, 2 c.c., 800\$/mois. 745-8984.

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

CAPE COD, Dennisport, cottage, 2 c.c., tout équipé, plage, 850\$/sem. 26 juin au 3 juillet. 733-6564.

PARIS 14e, App. de charme (métro Alesia), 24 juil. au août 5.000\$. 276-8695 ou 011-331-40.47.63.96.

PARIS XIVe Charmant 4 pièces, tout équipé, 8.500 F. Libre dès juillet. Laisser message à Daniel: 670-2832.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

LAURENTIDES-MAISON PRESTIGE 45 min. centre-ville. Piscine, billard, foyer. Couché 8 personnes. Fin semaine: 375\$. 1-569-9510

MAURICIE (St-Narcisse), 5 1/2 pièces, entièrement lav./séch., chauffage élect., jardin, village, quartier rés. et campagne, idéal pour personnes retraitées. 514-332-0983.

ST-SAUVEUR Luxueuse maison 687-0222.

176 CHALETS À LOUER

BOZÉ, 10 ch., près St-Donat, 3 c.c., mezzanine, toit cathédrale, tout confort. 738-9899. (819) 424-5304.

176 CHALETS À LOUER

MONT SUTTON, Vue panoramique, foyer, piscine privée, chauffée, chauffé. Sem./mois. 671-5763, fin sem.: 1-538-2773.

PRES JOLIETTE Endroit calme, près rivière, grand terrain, garage, jardin. Mois/sem. 759-0709.

RIGAUD SUR LE LAC Bord de l'eau, 3 c.c., privé, calme, tout confort. Saison. 951-3563, 451-5819.

VERMONT, LAC CHAMPLAIN Chalets, bateaux, pêche, natation. 500\$/sem. Services inclus. (802)893-7770.

186 MAISONS DE REPOS, RETRAITE

AHUNTSIC: résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, très beau site, ambiance familiale, 383-3433.

CENTRE D'ACCUEIL Tous les services/soins. Prix très abordable. P.A.T. Mme Bergeron: 642-5509.

NOUVELLE RÉSIDENCE PRIVÉE pour personnes âgées, auto. ou semi-autonomes, surveillance 24h. Info: Christiane. 362-9255.

203 PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES

GRANDE BATISSE industrielle à vendre ou à louer. Très grand potentiel pour commencer ou agrandir une entreprise. Située à Rock Island, Québec, près du Vermont. Toutes offres raisonnables considérées. (514) 292-5579.

205 ESP. COMMERCIAUX, INDUSTRIELS

A LASALLE, bureaux/commercial et industriel, 1400 pi.ca. à 4000 pi.ca., air climatisé, tapis, stationnement, 3 mois gratuits. 386-4035.

FABREVILLE: 3452 Dagenais, 1.000 à 2.000 pi.ca., 6 mois gratuits. 629-5773.

210 COMMERCES À VENDRE

AUBAINE: centre de recyclage pièces autos sur la Rivière-Sud, clientèle établie, très bon chiffé d'affaires. Demandez Jacques. Jour: 865-7214, soir: 1-774-1503

NOUS SOMMES PROPRIÉTAIRES de 5 concessions de machines à coudre "Singer". Dû à des départs des membres de la famille, nous vendons 2 concessions. Excellent commerce en temps de récession. Pas d'agent S.V.P. Si intéressé, appelez 677-8943, demarc Roger.

PETIT RESTAURANT FRANÇAIS VERDUN, 45.000\$ nég. idéal 1ère affaire ou couple. ROBERT: 765-8669, 441-9824.

251 BUREAUX À LOUER

AU 294 CARRÉ ST-LOUIS, face parc, r.-d.-c., 600, 1200, 2000, 3000 pi.ca. 844-3955.

BERRY QUAM, 1681 St-Denis, bureaux luxueux, 3 étages. 486-2109.

CHERRIER, 7 1/2, r.-de-ch., bureau et appart combinés, cuisine et s/bains rénovés, cour, climatiseurs, tapis m/m. 523-7969.

PLATEAU - AU BALFOUR Sous-loc. 400 pi.ca., propre, sécuritaire, central, 309\$. 849-9094 9h à 17h.

ST-ANTOINE, métro Bonaventure. De 265\$/mois tout inclus, location à long ou court terme. De 212 pi.ca. et +. Climatiseur. Occupation immédiate. 874-0169.

V.M.R.-CENTRE-VILLE A côté banque, magasins. Idéal pour professionnels, salon de coiffure. 800 pi.ca. Disponible imm. 738-4588.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 500 à 2500 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.

259 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

A LONGUEUIL, local commercial à louer, 600 pi.ca. 651-3445.

V.M.R. 37.000 PI.CA. Espace Industriel Avec bureaux luxueux Agents protégés Appelez Franck 954-4470

275 LOCAUX À LOUER

PAPINEAU près de Mont-Royal, 750 pi.ca. rénové à neuf, idéal café. Alain 272-9616.

PIERREFONDS: 1.000 pi.ca. et plus, espace à bureaux, 5 c.c., centre commercial coin Paquet. 626-9510. Aussi espace commercial.

301 OEUVRES D'ART

NISKA (2) 12 x 14, (1) 36 x 46, faut voir! Prix à discuter. 381-9628.

251 BUREAUX À LOUER

AU 294 CARRÉ ST-LOUIS, face parc, r.-d.-c., 600, 1200, 2000, 3000 pi.ca. 844-3955.

BERRY QUAM, 1681 St-Denis, bureaux luxueux, 3 étages. 486-2109.

CHERRIER, 7 1/2, r.-de-ch., bureau et appart combinés, cuisine et s/bains rénovés, cour, climatiseurs, tapis m/m. 523-7969.

PLATEAU - AU BALFOUR Sous-loc. 400 pi.ca., propre, sécuritaire, central, 309\$. 849-9094 9h à 17h.

251 BUREAUX À LOUER

ST-ANTOINE, métro Bonaventure. De 265\$/mois tout inclus, location à long ou court terme. De 212 pi.ca. et +. Climatiseur. Occupation immédiate. 874-0169.

V.M.R.-CENTRE-VILLE A côté banque, magasins. Idéal pour professionnels, salon de coiffure. 800 pi.ca. Disponible imm. 738-4588.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 500 à 2500 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.

259 ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

A LONGUEUIL, local commercial à louer, 600 pi.ca. 651-3445.

V.M.R. 37.000 PI.CA. Espace Industriel Avec bureaux luxueux Agents protégés Appelez Franck 954-4470

275 LOCAUX À LOUER

PAPINEAU près de Mont-Royal, 750 pi.ca. rénové à neuf, idéal café. Alain 272-9616.

PIERREFONDS: 1.000 pi.ca. et plus, espace à bureaux, 5 c.c., centre commercial coin Paquet. 626-9510. Aussi espace commercial.

301 OEUVRES D'ART

NISKA (2) 12 x 14, (1) 36 x 46, faut voir! Prix à discuter. 381-9628.

251 BUREAUX À LOUER

AU 294 CARRÉ ST-LOUIS, face parc, r.-d.-c., 600, 1200, 2000, 3000 pi.ca. 844-3955.

BERRY QUAM, 1681 St-Denis, bureaux luxueux, 3 étages. 486-2109.

CHERRIER, 7 1/2, r.-de-ch., bureau et appart combinés, cuisine et s/bains rénovés, cour, climatiseurs, tapis m/m. 523-7969.

PLATEAU - AU BALFOUR Sous-loc. 400 pi.ca., propre, sécuritaire, central, 309\$. 849-9094 9h à 17h.

251 BUREAUX À LOUER

LE MONDE

ENTREVIEW

Un écrivain au service de la paix

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

New York. — Shashi Tharoor est un personnage d'exception. Écrivain célèbre en Inde et dans le monde anglo-saxon dès son adolescence, il a délaissé — temporairement dit-il — la fiction pour travailler dans le réel. Mais la frontière entre les deux est bien floue surtout lorsqu'on s'occupe d'histoire et de politique internationale.

Assistant spécial au bureau des opérations du maintien de la paix des Nations unies, à New York, Tharoor s'occupe du dossier de l'ex-Yougoslavie où certains problèmes ressemblent étrangement à ceux qu'a vécus l'Inde lors de la partition de 1947.



Shashi Tharoor, écrivain indien et diplomate de l'ONU.

« Dans mon premier roman publié en 1989 (*Le grand roman indien*, Le Seuil, 1993), je raconte l'histoire de l'Inde moderne en parodiant l'épopée du Mahabharata, ce texte fabuleux de 200 000 vers, dit l'écrivain-diplomate. C'est une façon indirecte de présenter ma vision de la marche de l'Inde vers l'indépendance. » Dans ce livre, Tharoor n'est pas tendre envers le Mahatma Gandhi, Nehru, Indira Gandhi et surtout les Britanniques. Mais plus encore, il décrit comment ce vaste continent qui avait maintenu une certaine unité avant la conquête anglaise, se désintégra sous la pression des ambitions éfrénées de leaders politiques manipulés par le colonisateur.

Comme la Yougoslavie, l'Inde a éclaté en 1947 et la partition a été une suite horrible de massacres et de purification ethniques, d'exodes et de trahisons. Le narrateur du roman, Ganapathi, se demande comment des hommes qui vivaient côte à côte pendant des siècles peuvent en arriver à se tuer si aisément.

Quatre ans après la publication de son bouquin, Tharoor s'est retrouvé au bureau des opérations du maintien de la paix pour justement s'occuper des séquelles de l'éclatement de la Yougoslavie.

Un travail parfois frustrant

« On ne peut pas comparer les deux situations, dit-il. Les facteurs historiques et politiques sont différents. Mais c'est effectivement étrange de me retrouver à ce poste pour traiter de problèmes similaires. »

Tharoor a commencé à écrire ses premières nouvelles à dix ans. « J'étais asthmatique et je passais de longues journées dans mon lit. Alors, je lisais tout ce qui me tombait sous la main, dit-il. Toutefois, à 20 ans, je voulais travailler sur les questions de politique internationale. J'ai quitté l'Inde, fais mes études aux États-Unis et obtenu un poste avec le Haut-Commissariat aux réfugiés à Genève. »

Après douze ans passés au service du HCR, l'ONU lui a offert un emploi à New York pour s'occuper de la paix.

« Je trouve cela extraordinaire, dit-il. Ce que nous faisons ou ce que nous ne faisons pas va avoir des conséquences importantes pour les actions futures de l'ONU. »

Mais l'écrivain-diplomate concède que son travail, qui l'occupe 16 heures par jour, est parfois très frustrant sur le plan moral.

« Lors d'un séjour à Singapour, je m'occupais des réfugiés de la mer. J'avais la satisfaction personnelle de voir que mes actions sauvaient des gens. Ici, c'est différent. Je n'ai pas ce contact qui pourrait me satisfaire. »

Dans son bureau du 37^e étage de l'édifice de l'ONU, aux murs tapissés de portraits et de reproductions des jaquettes des différentes éditions de ses livres, le téléphone ne cesse de sonner. « C'est le Conseil de sécurité qui se réunit sur la Bosnie, dit-il. Je dois vous quitter. » Au fait, quel âge avez-vous Shashi Tharoor? « 38 ans, répond-il en quittant rapidement son bureau. »

L'ONU met de l'ordre dans ses missions

Près de 100 000 Casques bleus sont déployés dans le monde, dix fois plus qu'il y a un an

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

New York. — Les missions de maintien de la paix souffrent de croissance excessive et de désordre. Elles se multiplient à une vitesse vertigineuse alors qu'elles sont de plus en plus attaquées, tant pour ce qu'elles ne font pas. Dans leurs étroits bureaux du 36^e étage des Nations unies, les planificateurs militaires des missions tentent, 24 heures sur 24, de gérer tant bien que mal une « armée » qui est plus nombreuse que l'ensemble des forces militaires canadiennes.

« Au début de 1992, il y avait 10 000 Casques bleus à travers le monde, dit le brigadier général Maurice Baril, conseiller militaire du secrétaire général de l'ONU. Aujourd'hui, ils sont presque 100 000 et les demandes pour la création de nouvelles missions s'empilent sur mon bureau. » Les experts de l'ONU ont identifié environ 200 zones de conflit potentielles dans le monde.

Pour planifier plus efficacement ses missions de paix, l'ONU a donné les pleins pouvoirs au conseiller militaire pour étoffer son bureau et réfléchir sur les moyens de mieux préparer la mise sur pied et le déploiement de Casques bleus et ainsi éviter, entre autres, de répéter le dérapage des soldats pakistanais à Mogadiscio dimanche. Plusieurs mesures ont déjà été prises :

- une salle de contrôle des missions a été créée et fonctionne 24 heures sur 24 ;
- le nombre de conseillers militaires est passé de 7, en août 1992, à 40 ;
- le département des opérations du maintien de la paix a été réorganisé pour éviter les accrochages bureaucratiques et les délais ;
- sept conseillers militaires travaillent à la définition d'un concept de « forces en attente » qui pourront se déployer plus rapidement que les Casques bleus actuels.

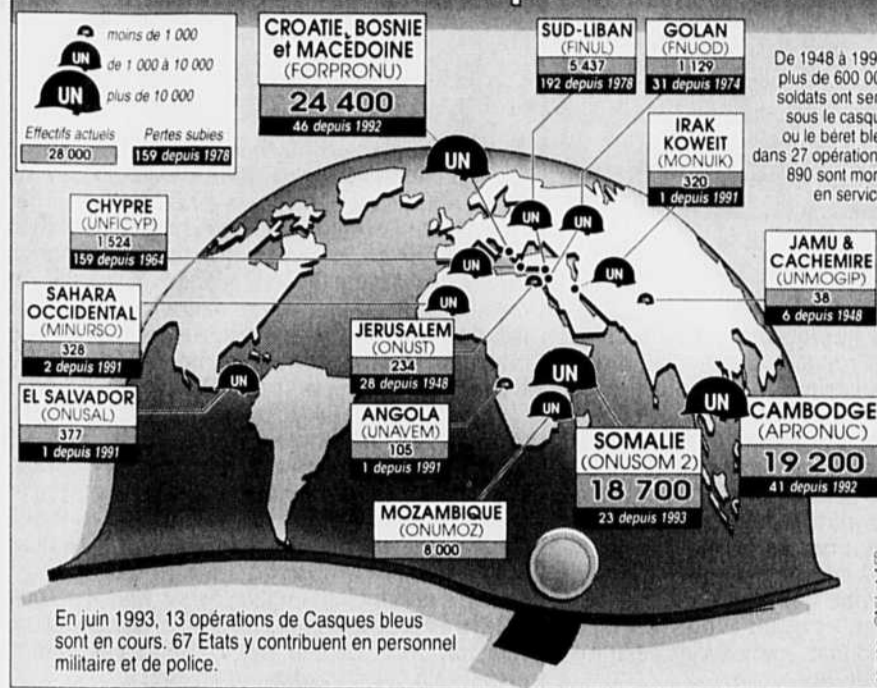
En plus, le bureau du conseiller militaire se dotera bientôt d'ordinateurs très puissants qui permettront d'être en communication constante avec les missions et les pays contributeurs. Des négociations sont aussi en cours pour obtenir, des grandes puissances, des informations « sensibles » comme des photos aériennes ou des rapports de services secrets. Cela permettrait d'informer les commandants sur place, surtout ceux qui doivent travailler dans un environnement particulièrement hostile comme en ex-Yougoslavie ou en Somalie.

Une salle de contrôle

La création d'une telle salle de contrôle répond à un double objectif. D'abord maintenir le contact permanent avec les missions, ce qui n'existait pas auparavant et avait provoqué la fureur du général Lewis Mackenzie qui, lors de son séjour à Sarajevo l'an dernier, ne trouvait personne à qui parler à New York après 5 heures l'après-midi. D'autre part, le nombre des missions (13) et les réunions presque quotidiennes du Conseil de sécurité pour suivre les changements rapides qui bouleversent certaines missions (Somalie, Cambodge, Yougoslavie, Angola) exigent la collecte d'informations précises et de dernière heure.

« La salle de contrôle fonctionne 24

Les 13 opérations de Casques bleus effectifs actuels et pertes subies



heures sur 24, sept jours par semaine, dit Maurice Baril. Elle est équipée de téléphones sécuritaires, de télécopieurs, de téléviseurs, de radios et des fils d'agences de presse. Quatre équipes de quatre officiers se relaient toute la journée et doivent préparer des rapports quotidiens sur chaque mission. Certains rapports vont directement au Conseil de sécurité pour informer ses membres qui doivent prendre des décisions à quelques heures d'avis.

Pour suivre et analyser tous les développements qui touchent les missions, l'équipe du général Baril est passé de 7 à 40 conseillers militaires en moins d'un an. Ils proviennent d'une vingtaine de pays et s'occupent de tous les aspects militaires des missions : recherche de troupes ; rotation des soldats ; envoi d'équipement ; lecture des rapports ; etc. Tout l'aspect politique des missions est laissé au bureau du secrétaire général adjoint pour le maintien de la paix, M. Kofi Annan, qui dispose de son propre personnel et qui travaille étroitement avec le général Baril.

Si la machine semble bien huilée, les difficultés s'accumulent rapidement. Ainsi, les planificateurs militaires cherchent depuis quatre mois un bataillon pour le Koweït. « Deux obstacles à cela, dit un lieutenant-colonel. Plusieurs pays ont des soldats mais n'ont pas le matériel requis — véhicules blindés — pour la mission. Même si on trouvait le matériel, encore faudrait-il que les soldats s'entraînent avec avant de se rendre sur place. Politiquement, le Koweït fait peur même si la mission se déroule calmement. Certains États ne veulent pas voir leur bataillon se retrouver seul à la frontière irako-koweïtienne. »

L'ONU fera face à des difficultés pour trouver les troupes du nouveau contingent de 7500 soldats qui devrait se déployer au

tour des six zones de sécurité en Bosnie. « La France et la Grande-Bretagne disent qu'ils ont déjà donné, dit le lieutenant-colonel. L'Allemagne et la Turquie ne peuvent pas intervenir pour des raisons historiques. La Russie tergiverse. Les États-Unis refusent. Il reste la Suède, la Tunisie, la Malaisie et le Pakistan qui ont dit oui. »

Mais il faudra du temps pour les déployer. Paradoxalement, l'ONU a trouvé tous ses soldats pour la Somalie, une mission moins dangereuse malgré le massacre de 23 Casques bleus pakistanais le 5 juin.

Au-delà des problèmes liés à chaque mission, le bureau des opérations du maintien de la paix fait face à un plafonnement des effectifs disponibles à travers le monde. Même si l'ONU compte 188 membres, seulement 70 contribuent régulièrement au maintien de la paix et à peine 45 peuvent fournir des éléments militaires importants.

« Il y a présentement quelque 90 000 soldats déployés dans 13 missions (près de 100 000 à la fin juillet) » dit le lieutenant-colonel. « À cela il faut ajouter 90 000 autres soldats qui attendent de les remplacer. Et, dans environ six mois, 90 000 soldats vont les remplacer et ceux-là ne peuvent pas être les mêmes que les premiers. Donc, sur un an, près de 300 000 soldats sont en alerte pour les missions de l'ONU. C'est énorme. Plusieurs pays, même occidentaux, ne peuvent plus fournir. »

Ainsi la France a 10 000 Casques bleus à travers le monde (10 000 autres en réserve) et 54 000 soldats en Allemagne et en Afrique. Sa contribution ne peut plus être augmentée. Il reste bien l'Inde et la Chine (4 millions de soldats), mais ces pays manquent d'équipement et hésitent à vraiment s'engager. Quant aux États-Unis et à la Russie, un ensemble de raisons — poli-

Des bataillons de plusieurs pays seraient transportés par des avions américains équipés de chars russes.

Israël tente de rassurer la Syrie

Une déclaration de Rabin sur le Golan est venue hanter la reprise du dialogue israélo-arabe

Washington (AFP) — Israël s'est efforcé de rassurer la Syrie à l'ouverture hier des négociations bilatérales à Washington, en atténuant la portée de déclarations du premier ministre Yitzhak Rabin sur un refus de restituer tout le Golan.

« Les propos de M. Rabin ont été mal interprétés, a déclaré le chef de la délégation israélienne aux négociations avec la Syrie Itamar Rabinovitch avant d'entamer la première réunion au Département d'Etat. M. Rabin, qui était interrogé par un membre de l'opposition, a uniquement dit qu'Israël n'a pas donné d'engagement à la Syrie d'un retrait total. »

Répondant au Parlement, M. Rabin avait affirmé lundi à l'opposition de droite : « J'ai déjà fait savoir aux Syriens qu'ils n'auront pas tout le Golan », occupé depuis 1967.

Le chef de la délégation syrienne, M. Mouaffak al-Allaf, a également mis en doute la déclaration attribuée à M. Rabin, soulignant qu'Israël « sait ce que veut la Syrie et n'a jusqu'à présent pas fait de propositions en contradiction avec la volonté syrienne. »

« Toutefois, si les propos attribués à M. Rabin sont exacts, cela signifie qu'il détruit le processus de paix et qu'il en portera la responsabilité », a-t-il ajouté.

Israël accepte le principe d'un retrait du Golan sans en préciser l'étendue, exigeant que la Syrie définisse au préalable sa conception de la paix.

M. Allaf a par ailleurs indiqué

que les présidents américain Bill Clinton et syrien Hafez al-Assad ont « échangé des messages qui portent sur les moyens de faciliter l'aboutissement à une paix totale et globale », sans autre précision.

Les chefs des délégations israélienne et syrienne n'ont pas confirmé des informations selon lesquelles les Américains ont proposé aux deux parties de discuter d'arrangements de sécurité sur le Golan.

Palestiniens et Israéliens se sont également retrouvés au Département d'Etat et doivent reprendre leurs discussions sur la mise au point d'une déclaration de principe sur un pouvoir autonome palestinien dans les territoires occupés.

Les Palestiniens ont manifesté leur irritation à l'égard de l'administration américaine, lui reprochant de ne pas intervenir de façon active dans les pourparlers et d'avoir une position proche du point de vue israélien, selon des sources de la délégation palestinienne.

Ils reprochent en outre aux responsables américains de ne pas avoir tenu les promesses qu'ils avaient formulées lors de la neuvième session de négociations, notamment concernant l'allègement de la répression israélienne dans les territoires occupés, selon les mêmes sources.

Les Israéliens ont également rencontré hier matin une délégation libanaise, et devaient tenir une réunion avec les Jordaniens dans l'après-midi.



Le premier ministre Yitzhak Rabin

ANNONCES CLASSÉES

Suite de la page B-4

330

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

DIRECTEMENT MANUFACTURIER, portes fenêtres aluminium, 939-3411

380

ON DEMANDE

ACHETONS: Allons chercher vos vieux meubles de la cave au grenier, gratuitement. 899-0638.

401

POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

LE CLUB VACANCES "LES ILES", organisme sans but lucratif offrant des forfaits de vacances, de l'hébergement, de la restauration, des activités, des équipements, un complexe et un site unique pour congrès, réunions de tous genres afin d'allier loisirs, travail et affaires, requiert les services d'un DIRECTEUR GÉNÉRAL.

EXIGENCES: Posséder une formation en sciences de l'administration ou l'équivalent. Posséder un minimum de 3 ans d'expérience pertinente. Expérience en marketing et en gestion de ressources humaines. Envoyer C.V. au Club Vacances "Les Iles", par télécopieur, au: (418)985-2226, ou par courrier au: Club Vacances "Les Iles", 377 Chemin Principal, C.P. 59, Grande-Entrée, Iles-de-la-Madeleine, Qc, G0B 1H0.

502

FRANCHISES

IL Y A DE L'ARGENT DANS L'AIR

Quand vous vous joignez à une des franchises les plus prometteuses du Canada. Nos unités d'alcoolest sont les standards de l'industrie. Des territoires protégés sont encore disponibles. Investissement: 35 000\$. Appelez maintenant pour informations gratuites.

ALCOTECH: 1-800-565-8129

508

SERVICES FINANCIERS

VERIFICATION, fiscalité, obtention de financement, 1-514-754-4594 DANIEL PAPILLON C.A. Expert-comptable

515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

A PARAÎTRE d'ici le 15 juil.: logiciel ouvert éducatif et de jeux pour les 7 à 77 ans pour DOS: LE JEU DU FONDU LA GAZELLE 949-1082

AUTEURS de logiciels éducatifs DOS recherchés.

LA GAZELLE 949-1082.

529

SERVICES PROFESSIONNELS

ÉVITEZ LA FAILLITE

Nous sommes UNIQUES en ce genre. Nous achetons vos troubles, vos problèmes.

Nous achetons des commerces, des compagnies, des actions de compagnie, des immeubles à revenus résidentiel et commercial, des centres d'achats, des usines, des manufactures, des industries et autres en troubles financiers, et même près de la faillite. Discretion totale. Tél.: 514-466-6843

DESIGN, aménagement, planification et gestion de l'espace à bureau, Montréal et Mexique. 383-3409

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 527-8546.

COURS DE FRANÇAIS Privés ou semi-privés, par prof. expérimenté. 279-5015

555

GARDERIES

GARDIENNE - 15 ans d'expérience. Parlant français + espagnol. Références. Marine Bissou. 273-0314 soir.

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

- PEINTRE - PLÂTRIER - Travail personnalisé. 729-9634

MENUISIER licencié, 25 ans d'expérience, spéc. rénovations tous genres, inst. portes fenêtres int./ext. 353-8091

RÉNOVATIONS Y. LEMIEUX ENRG

Tous genres. Spécialités: intérieur et finition s/bain. SUPER PRIX. 656-5935.

570

TERRASSEMENT, PAYSAGISTE

HAIES DE CEDRES (PLANTS) A bas prix, hauteur 2 pi. et 7 pi. INFO: 962-6070

575

DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

675

BATEAUX, YACHTS, VOILIERS

529

SERVICES PROFESSIONNELS

675

BATEAUX, YACHTS, VOILIERS

Échangerai voilier Jeanneau Sun Fizz 41 pi. 1985 pour un duplex sur la rive-sud de Montréal. (514) 632-3697

695

AUTOMOBILES

*** A QUI LA CHANCE! *** Jeep Cherokee 4 X 4 90. A-1, 43,000km. négociable. 12,999\$ 453-7455

Annonces classées

Par télécopieur

Avant 16h00

985-3340

EN BREF

LE MALAWI MET BANDA À LA RETRAITE

Blantyre (Reuter) — Les mouvements d'opposition ont affirmé hier être sur le point de remporter une victoire écrasante sur le président à vie Kamuzu Banda, au lendemain du référendum sur l'instauration du pluralisme au Malawi. Après dépouillement de plus d'un tiers des bulletins, le Front démocratique uni (UDF), hostile au président à vie Kamuzu Banda, a dit avoir obtenu avec ses alliés de l'Alliance pour la démocratie (AFORD) environ 70% des suffrages au niveau national. Chakufwa Chihana, le chef de l'AFORD libéré samedi dernier après six mois passés en prison pour actes séditieux, a déclaré à la presse que Kamuzu Banda devait démissionner de son poste de président à vie du Parti du Congrès du Malawi (MCP, au pouvoir). « Il n'a plus le soutien du pays. Nous lui accorderons une sortie en douceur », a-t-il dit de son domicile à Lilongwe. Quelque 4,5 millions d'électeurs de plus de 21 ans sont inscrits sur les listes électorales. Kamuzu Banda, officiellement âgé de 87 ans, préside l'ex-colonie britannique en autocratie depuis l'indépendance de 1964.

ACCORD DE PAIX AU RWANDA

Kigali (Reuter) — Le gouvernement du Rwanda et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) signeront samedi un accord de paix qui mettra fin à deux années de guerre civile et ouvrira une ère de partage du pouvoir, a-t-on annoncé hier de source officielle. La cérémonie de signature du traité se déroulera à Arusha, dans le nord de la Tanzanie, en présence du président Juvenal Habyarimana et d'Alexis Kanyarengwe, le président du FPR. Après plus d'un an de négociations, souvent interrompues par des combats et des accusations de massacres tribaux, la conclusion de cet accord permettra de faire entrer les rebelles du FPR au sein d'un gouvernement chargé de préparer d'ici deux ans des élections démocratiques.

L'OPPOSITION BULGARE ÉLÈVE LA VOIX

Sofia (AFP) — Plusieurs milliers de manifestants se sont réunis hier à Sofia pour demander la démission du président Jelio Jeleu, selon le correspondant de l'AFP dans la capitale bulgare. C'est la troisième manifestation organisée contre le régime en cinq jours à l'appel du rassemblement anti-communiste UFD (Union des forces démocratiques). Lundi plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient déjà défilé dans le centre de Sofia et devant la présidence, scandant « traite » et « démission » à l'adresse du chef de l'Etat. Des mouvements similaires avaient eu lieu dans les grandes villes de province. Des dizaines de milliers de personnes avaient déjà manifesté contre le régime le 10 juin dernier à Sofia. L'UFD reproche au président Jeleu d'avoir « trahi » le mouvement qu'il avait lui-même fondé lorsqu'il était dissident et « les espoirs de ceux qui voulaient une société démocratique en Bulgarie. »

PHILIPPINES: TIRONS, ON CAUSERA PLUS TARD

Isabela (AFP) — Seize rebelles musulmans ont été tués hier au cours d'affrontements avec des Marines près de la ville d'Isabela sur l'île de Basilan (sud des Philippines), a déclaré un porte-parole militaire, à deux semaines de négociations de paix prévues entre Manille et le Front Moro de libération nationale. Trois soldats ont également été blessés dans la bataille avec des « commandos perdus » du MNLF dans la municipalité de Tuburan, où 21 Marines et quatre miliciens avaient été massacrés dans une embuscade en février, a précisé le commandant des Marines dans la région. Au cours des quatre derniers mois, les forces philippines ont mené dans ce secteur des opérations de « nettoyage » au cours desquelles des villages ont été incendiés par mesure de représailles, selon des habitants.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Felipe dans le guépier

L'homme, tête grisonnante, du muscle encore dans le bras, calme comme à l'accoutumée, venait d'élever le ton, à peine...

«Wait, wait, wait...», avait-il commencé, en faisant un petit geste de la main, comme pour tempérer.

Quelques lignes, que je vous explique. En gros, c'est qu'il a un lievre qui galope plus vite, beaucoup plus vite que prévu, qui distance tout le monde par plusieurs longueurs, qui est en train de faire un non-événement de la course au championnat de la section Est de la Ligue nationale, celle des Z'Amours. Ce sont les Phillies, les «baseballeurs» de Philadelphie, en ville jusqu'à ce soir, qui s'amusaient à ridiculiser leurs rivaux depuis le «Playball» d'avril.

Les Phillies, qui ont terminé à la queue, loin derrière la saison dernière, à 17 matchs des Expos, à 26 du premier rang, sont devenus affamés, intraitables. Partis pour la gloire. Et on se demande qui va pouvoir les ramener sur terre à temps pour qu'il y ait au moins un semblant de course au premier rang.

Ces affreux, c'était avant-hier, venant de tabasser les Expos 10-3.

Une dizaine de minutes et le Stade à peine au quart rempli, 13 000 fidèles, s'était vidé. Le désert. Silence total sous la vaste toile, hormis l'écho des préposés qui préparaient le terrain pour le lendemain et nettoyaient la place.

Dans le couloir adjacent au vestiaire des Expos, quelques épouses, quelques enfants, une poignée de proches attendaient leurs Z'Amours, affairés au rituel de la douche. À l'intérieur, pas un mot. Les joueurs allaient et venaient, taciturnes, piteux, méditant, semblait-il, sur le sérieux de la situation. Qui, vous avez deviné: on aurait pu entendre voler une mouche.

Les Expos, généreux donateurs, neuf buts sur balles ce soir-là, dont deux avec les buts remplis, des lancers erratiques qui se font tapocher de tout bord tout côté, qui donnent deux circuits dont un avec les buts remplis: ouf! Matière à réflexion en effet: on se retrouvait à 12 matchs de la tête, c'est loin, aussi tôt dans la saison.

Dans tout ce silence méditatif, on n'entendait que la voix feutrée de papa Felipe, assis un peu à l'écart, les bras croisés derrière son bureau. On posait des questions, on brandissait des chiffres, on demandait au placide Felipe si, par hasard, il ne commençait pas à être un peu inquiet. Mathématiquement, a-



GILLES C. MARCOTTE

avancé quelqu'un, est-ce qu'il ne faut pas reconnaître que les Expos sont en sérieuses difficultés. C'est là que Felipe, décrochant les bras...

«Wait, wait, wait...», a-t-il souri en direction de son interlocuteur.

Je ne pense pas avoir appris les mêmes mathématiques que vous. En autant que je sache, il reste encore 100 matchs à jouer. J'ai déjà eu une équipe qui était dans une pire situation et nous avons gagné le championnat, nous avons reçu nos bagues et tout.

«Écoutez, je comprends. Je comprends ce que vous voulez dire, mais vous me posez une question qui est celle d'un fan. Je ne suis pas un fan, je ne l'ai jamais été, j'ai toujours porté un uniforme. Je ne suis pas de cette façon-là. Vous ne réussirez pas à m'inquiéter.

«Nous ne sommes pas au football où vous avez une semaine pour vous inquiéter chaque fois que vous perdez. Au baseball, les matchs viennent chaque jour. Je cherche chaque jour une solution et j'essaie de tirer le meilleur des effectifs que j'ai. J'espère que les autres équipes continueront de batailler et que tout le monde fera sa part pour ne pas les laisser aller», a-t-il conclu, en parlant des Phillies.

Felipe Alou, qui s'est vite gagné une rare popularité l'été passé en «remontant» une équipe qui n'allait nulle part, se trouve pris dans un beau guépier. Son mandat est clair: garder les Expos dans le peloton de tête jusqu'en septembre, championnat ou pas, question de garder l'intérêt, faire affluer les partisans au Stade. On en espère deux millions en cette vingt-cinquième saison. Les gros mois s'en viennent: juillet et août, moyenne d'assistance d'un peu plus de 30 000 la saison dernière. Si les Expos restent aussi loin de la tête, ça pourrait être une bonne affaire pour les glissades d'eau. La marge d'erreur est mince. Peu de temps pour trouver une solution. Regardez bien aller Felipe. C'est pas le Messie, mais il a quand même un frère qui s'appelle Jesus et un fils qui s'appelle Moïse.

Tirage au sort de Wimbledon

Route dangereuse pour Agassi

CHRISTIAN COLLIN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le tirage au sort du tournoi de tennis sur gazon de Wimbledon, dont l'édition 1993 aura lieu du 21 juin au 4 juillet, n'a guère été favorable, hier, au tenant du titre du simple messieurs, l'Américain Andre Agassi.

Pour conserver son unique titre du Grand Chelem, Agassi, classé tête de série numéro 8, la veille, par le comité du tournoi londonien, devra emprunter une route fort dangereuse. Qui plus est, Agassi s'est incliné au premier tour du tournoi sur herbe de Halle, hier, contre Carl-Uwe Steeb, en trois manches de 5-7, 6-2 et 6-1.

Non seulement l'Américain aura pour adversaire au premier tour l'Allemand Bernd Karbacher (36e mondial), vainqueur cette année à Paris de l'Américain Michael Chang au deuxième tour, mais le sort lui a réservé le Néerlandais Richard Krajicek (no 9), en huitièmes de finale, et l'Américain Pete Sampras (no 1) en quarts.

Si Agassi réussissait à franchir ces deux gros obstacles, il aurait alors en face de lui, pour une place en finale, très probablement un ancien lauréat allemand du tournoi, Boris Becker (no 4), triple champion, ou Michael Stich (no 6), vainqueur en 1991...

Dans l'autre moitié du tableau, le Suédois Stefan Edberg (no 2), double vainqueur de l'épreuve en 1988 et 1990, a été beaucoup plus gâté par le sort. La présence dans son secteur de l'Autrichien Thomas Muster (no 16), de l'Américain Ivan Lendl (no 7) et de l'espoir ukrainien Andrei Medvedev (no 10) n'est pas de nature à l'inquiéter. Seul le Croate Goran Ivanisevic (no 5), s'il parvient à écarter de sa route l'Américain Jim Courier (no 3), qui veut s'affirmer sur le gazon anglais, semble capable de l'empêcher d'atteindre la finale.

L'Allemande Steffi Graf (no 1), tenante du titre du simple dames, a pour sa part la perspective d'un quart de finale contre l'Américaine Jennifer Capriati (no 7), avec en cas de succès une Espagnole comme possible adversaire pour une place en finale, Arantxa Sanchez (no 3) ou Conchita Martinez (no 6). Quant à Américaine Martina Navratilova, classée no 2, elle devrait avoir en face d'elle en quarts de finale sa compatriote Mary Jo Fernandez (no 5), finaliste cette année à Roland-Garros. Navratilova, qui tente à 36 ans de remporter un dixième titre à Wimbledon en simple, devrait en cas de victoire trouver ensuite sur son chemin l'Argentine Gabriela Sabatini (no 4) ou bien encore la Tchèque Jana Novotna pour une place en finale.

EN BREF

BOWMAN CONFIRMÉ À DETROIT

Scotty Bowman, l'entraîneur ayant connu le plus de succès en carrière, change à nouveau de camp pour se retrouver à la barre des Red Wings de Detroit. Les détails de l'entente n'ont pas été révélés sinon que l'entraîneur du Canadien et des Penguins de Pittsburgh aurait signé un contrat d'une saison. «Les Wings ont les joueurs nécessaires pour aspirer aux grands honneurs, a dit Bowman. Il appartient à l'entraîneur de les guider dans le bon chemin.»

FERNANDEZ ÉLIMINÉE À EASTBOURNE

L'Américaine Mary Joe Fernandez, tête de série no 3 et récente finaliste des Internationaux de France, a été éliminée par sa compatriote Ginger Helgeson en deux sets de 6-2 et 6-2, hier, au deuxième tour du tournoi de tennis sur gazon d'Eastbourne. Par ailleurs, la Canadienne Patricia Hy a remporté son match de premier tour. Hy a défait la Sud-Africaine Elna Reinach 6-0, 5-7 et 6-1.

BRETT LINDROS AUX JO

Brett Lindros suivra les traces de son grand frère Eric en représentant

le Canada aux Jeux olympiques d'hiver de 1994 à Lillehammer, en Norvège. Agé de 17 ans, Brett Lindros a signé un contrat avec l'équipe canadienne, a annoncé hier Hockey Canada. Lindros a marqué 11 buts et fourni autant de passes en 31 matchs la saison dernière avec les Frontenacs de Kingston de la Ligue junior de l'Ontario. Lindros, qui sera admissible au repêchage de 1994, a joué brièvement pour l'équipe nationale par le passé, affrontant les Russes lors d'une tournée canadienne et participant au tournoi des Izvestia.

DÉCÈS DU PILOTE JAMES HUNT

James Hunt, dernier champion du monde britannique de Formule un jusqu'à Nigel Mansell l'an dernier, a succombé mardi à une crise cardiaque. Il avait 45 ans. Hunt, qui avait pris le départ de 92 courses en six ans de carrière, avait remporté 10 victoires dont six en 1976, année où il a remporté le titre mondial en battant d'un point Niki Lauda, au volant d'une McLaren, après que le pilote autrichien eut subi le terrible accident qui l'a défiguré et forcé à l'inactivité pendant six semaines. Il avait ensuite remporté encore trois Grands Prix en 1977 chez McLaren, quand Gilles Villeneuve a disputé sa première course de Formule un

dans la même écurie.

LES DOLPHINS VENDUS

La famille Robbie a signé une lettre d'intention de vendre les Dolphins de Miami et leur moitié du stade Joe Robbie, afin de pouvoir payer leurs taxes, a-t-on rapporté hier. Wayne Huizenga, le propriétaire des nouvelles concessions des Marlins (baseball) et des Panthers (hockey), a le droit de premier refus parce qu'il détient 15% de l'équipe et l'autre moitié du stade. Deux hommes d'affaires de Palm Beach seraient prêts à déboursier entre 140 et 157 millions\$.

À BAS LE TABAC

Depuis hier, chiquer du tabac n'est plus permis dans le baseball mineur, par ordre du bureau du commissaire du baseball majeur. Chiquer ou fumer du tabac devient interdit non seulement sur le terrain et dans l'abri des joueurs, mais dans les vestiaires, autobus et avions, sous peine d'une amende de 300\$ (presque une semaine de salaire) et de l'expulsion du joueur et de son gérant. On parle déjà de discrimination et de poursuites possibles. Les joueurs des ligues majeures renvoyés aux mineures afin de retrouver leur forme pourront, quant à eux, chiquer ou fumer à leur gré...

BASEBALL

HIER LIGUE NATIONALE	
Floride à Chicago	
Philadelphie à Montréal	
San Francisco à Cincinnati	
New York à Atlanta	
San Diego à Houston	
Pittsburgh à Saint Louis	
Los Angeles au Colorado	
LIGUE AMÉRICAINNE	
Cleveland à Detroit	
Boston à New York	
Toronto au Minnesota	
Baltimore à Milwaukee	
Kansas City à Seattle	
Chicago à Oakland	
Texas en Californie	

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINNE	
Lundi	Lundi	Cleveland 3	Detroit 7
Phil 10	Montréal 3	Boston 0	New York 4
New York 7	Atlanta 4	Toronto 3	Minnesota 4
Florde 3	Chicago 6	Baltimore 8	Milwaukee 5
Pittsburgh 3	Saint Louis 8	Kansas City 3	Seattle 6
LA 9	Colorado 4	Chicago 3	Oakland 7
Aujourd'hui	Aujourd'hui	Texas 2	Californie 8
Pittsburgh (Z. Smith 0-0)	à Saint Louis (Magrane 4-8), 13h35	Toronto (Morris 3-7)	au Minnesota (Erickson 3-6), 13h15
Florde (Aquino 4-3)	à Chicago (Hibbard 7-4), 14h20	Baltimore (Mussina 9-2)	à Milwaukee (Navarro 4-3), 14h05
Philadelphie (Schilling 8-1)	à Montréal (Hill 6-1), 19h35	Chicago (McDowell 9-4)	à Oakland (Darling 1-3), 15h15
San Francisco (Wilson 4-3)	à Cincinnati (Rijo 6-2), 19h35	Cleveland (Kramer 1-2)	à Detroit (Gullikson 4-2), 19h05
New York (Schourek 2-8)	à Atlanta (G. Maddux 5-5), 19h40	Boston (Dopson 3-5)	à New York (Perez 4-5), 19h30
San Diego (Bortcall 1-1)	à Houston (Portugal 4-2), 20h05	Texas (Brown 5-4)	en Californie (Finley 6-5), 22h05
Los Angeles (Ke. Gross 5-4)	au Colorado (Reynoso 3-3), 21h05	Kansas City (Cone 3-7)	à Seattle (Hanson 5-4), 22h35

LIGUE NATIONALE (Parties d'hier non comprises)				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	45	17	.726	—
Saint Louis	33	28	.541	11 1/2
Montréal	33	30	.524	12 1/2
Florde	30	32	.484	15
Chicago	29	31	.483	15
Pittsburgh	28	33	.459	16 1/2
New York	20	41	.328	24 1/2
Section ouest				
San Francisco	41	22	.651	—
Los Angeles	33	28	.541	7
Atlanta	35	30	.538	7
Houston	32	28	.533	7 1/2
Cincinnati	29	34	.460	12
San Diego	25	37	.403	15 1/2
Colorado	20	42	.323	20 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE (Parties d'hier non comprises)				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	39	23	.629	—
New York	36	28	.563	4
Toronto	36	28	.563	4
Baltimore	32	31	.508	7 1/2
Boston	29	33	.468	10
Milwaukee	27	34	.443	11 1/2
Cleveland	25	37	.403	14
Section ouest				
Kansas City	33	28	.541	—
Californie	31	29	.517	1 1/2
Chicago	31	29	.517	1 1/2
Minnesota	29	30	.492	3
Seattle	30	33	.476	4
Texas	29	32	.475	4
Oakland	23	35	.397	8 1/2

LES MENEURS LIGUE NATIONALE					
	PJ	AB	P	CS	Moy.
Bonds SF	62	211	51	77	.365
Merced Pit	56	175	31	63	.360
Kruk Phi	59	204	49	72	.353
Vizcaino Chi	58	212	76	72	.340
Grace Chi	61	230	30	77	.335
Piazza LA	57	214	29	71	.332
Bagwell Hou	60	229	39	76	.332
Blauser Atl	64	232	39	77	.332
Grisson Mon	59	229	39	74	.323
Van Slyke Phi	60	242	32	78	.323

Points — Dykstra, Philadelphie, 54; Bonds, San Francisco, 51; Kruk, Philadelphie, 49; Daulton, Philadelphie, 49; Biggio, Houston, 46; MaWilliams, San Francisco, 44.
Points produits — MaWilliams, San Francisco, 53; Daulton, Philadelphie, 52; Galarraga, Colorado, 50; Bonds, San Francisco, 49; Dholins, Philadelphie, 47; Grace, Chicago, 47; Grisson, Montréal, 44; Incaviglia, Philadelphie, 44.
Doubles — Grace, Chicago, 20; Cordero, Montréal, 19; Caminiti, Houston, 19; Dykstra, Philadelphie, 18; Oliver, Cincinnati, 17; Hayes, Colorado, 17; Bonds, San Francisco, 17; Gwynn, San Diego, 17.
Triples — DLewis, San Francisco, 6; EYoung, Colorado, 5; Martin, Pittsburgh, 5; Castilla, Colorado, 5; Morandini, Philadelphie, 5; Coleman, New York, 5.
Circuits — MaWilliams, San Francisco, 18; Bonds, San Francisco, 17; Bonilla, New York, 16; Daulton, Philadelphie, 15; Justice, Atlanta, 14; Gant, Atlanta, 14.



(Partie d'hier non comprise)

AU BÂTON										
	AB	PC	CS	PP	CC	BV	Moy.			
Alou, Moïse	217	23	62	31	5	12	.286			
Berry, Sean	59	9	13	10	1	2	.220			
Bolick, Frank	116	14	28	16	3	0	.241			
Colbrunn, Greg	111	12	31	19	4	2	.279			
Cordero, Wilfredo	226	32	54	21	5	4	.239			
DeShields, Delino	210	32	53	11	2	17	.252			
Fletcher, Darrin	121	6	29	15	1	0	.240			
Frazier, Lou	92	15	28	7	1	13	.304			
Grisson, Marquis	229	39	74	44	9	14	.323			
Laker, Tim	54	1	11	4	2	1	.204			
Lansing, Mike	206	30	58	21	3	7	.281			
McIntosh, Tim	15	2	2	2	0	0	.133			
Stairs, Matt	8	1	3	2	0	0	.375			
Spahr, Tim	46	5	7	5	1	1	.152			
VanderWal, John	99	15	27	16	2	4	.273			
Walker, Larry	158	24	44	24	7	7	.278			
AU MONTICULE										
	G	P	VP	ML	PM	BB	R	MPM		
Aldred, Scott	1	0	12	0	12	0	9	9.00		
Barnes, Brian	1	1	3	50	19	23	25	3.40		
Bottomley, Kent	1	4	0	17	24	26	19	3.77		
Fassero, Jeff	5	1	0	36	11	18	31	2.73		
Gardner, Mike	0	2	21	11	12	13	6.85			
Heredia, Gil	1	2	0	18	14	3	11	4.68		
Hill, Ken	6	1	0	89	25	32	40	2.52		
Jones, Jimmy	4	1	0	37	25	9	21	5.98		
Martinez, Dennis	6	5	0	89	34	25	48	3.43		
Rabholz, Chris	3	5	0	41	15	16	31	7.84		
Rojas, Mel	1	5	6	32	1	16	11	4.18		
Shaw, Jeff	1	2	0	47	16	16	25	3.04		
Valdez, Sergio	0	0	0	3	0	3	1	2.00		
Wetteland, John	3	0	12	30	5	11	33	1.47		

INVESTISSEZ DANS VOTRE JOURNAL.

LE DEVOIR

PROPOSE À SES LECTEURS ET AMIS
DE S'ASSOCIER À SON RENOUVELLEMENT

- POURQUOI ?**
POUR COMPLÉTER LE NOUVEAU CAPITAL DU DEVOIR QUI A SERVI À:
- repenser le contenu
 - accroître les ressources humaines
 - informatiser la rédaction
 - refaire les outils de gestion
 - déménager l'entreprise
 - améliorer la diffusion
 - transformer le graphisme

- COMMENT ?**
VOUS DEVENEZ ACTIONNAIRE D'UNE SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE (SPEQ) QUI:
- émet 1 100 000 actions
 - les vend par tranches de 500 \$ et 1000 \$
 - a un représentant au conseil de l'entreprise
 - offre une déduction fiscale (provinciale) de 125%
 - s'associe avec les grands investisseurs, les prêteurs et les salariés du DEVOIR qui ont financé la renaissance du journal

LA PREMIÈRE PHASE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE LA NOUVELLE SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU DEVOIR, LE DEVOIR INC. ÉTANT ACHEVÉE, NOUS PROCÉDONS MAINTENANT À LA DEUXIÈME PHASE DU PROJET.

CETTE PHASE CONSISTE EN LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT DE 1 100 000 \$ AUPRÈS D'UN PUBLIC INVESTISSEUR, PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UNE SPEQ (SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DANS L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE) CONSTITUÉE À CETTE FIN.

LES INVESTISSEURS RÉUNIS AU SEIN DE CETTE SPEQ-PUBLIC VIENDRONT SE JOINDRE AUX ACTIONNAIRES DU DEVOIR INC.

Première émission par voie de prospectus
SPEQ LE DEVOIR INC.
1 100 000 \$ (1 100 000 actions ordinaires)
Prix: 1,00 \$

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — Jurassic Park 6 h 45, 9 h 15 — Hot Shots 2 6 h, 9 h 45 — Super Mario Bros 7 h 45 — Cliffhanger 7 h 15, 9 h 25 — Silver 9 h 45 — Life with Mickey 6 h, 7 h 45

BERRI: (849-3456) — Le parc jurassique 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 — 100% Américain 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15 — Falaïse de la mort 1 h 55, 4 h 20, 7 h 15, 9 h 30 — Des pilotes en l'air 2 h 10, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — Danger pleine Lune 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45 — Dave 9 h 30

BROSSARD: (849-3456) — Cliffhanger 7 h 10, 9 h 25 — Des pilotes en l'air 2 7 h 20, 9 h 25 — Jurassic Park 7 h, 9 h 45

CARREFOUR LAVAL: (849-3456) — Danger pleine Lune 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 — 100% Américain 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20 — Cliffhanger 1 h 45, 4 h 10, 7 h, 9 h 20 — Hot Shots 2 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40 — Des pilotes en l'air 2 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 40 — Jurassic Park 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45

CENTRE EATON: Mtl — Made in America 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 — Life with Mickey 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 25 — Cring Game 2 1 h 30, 6 h 55, 9 h 15 — Aladdin 12 h 30, 2 h 45 — Indecent Proposal 1 h 10, 4 h 50, 9 h 10 — L'enfance de l'art 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 — Who's The Man 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA ÉGYPTIEN: (849-3456) — Cliffhanger 4 h 30, 7 h, 9 h 20 — Lost in Yonkers 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — Hot Shots 2 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40

CINÉMA LANGELIER: Mtl — Guilty as Sin 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15, 11 h 15, 1 h 15 — 100% Américain 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30 — Life with Mickey 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 25 — Cring Game 2 1 h 30, 6 h 55, 9 h 15 — Aladdin 12 h 30, 2 h 45 — Indecent Proposal 1 h 10, 4 h 50, 9 h 10 — L'enfance de l'art 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 — Who's The Man 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA OMAË: (647-1122) — Danger pleine Lune 7 h — Dragon 9 h 30 — Falaïse de la mort 7 h 05, 9 h 30 — Des pilotes en l'air 2 7 h 15, 9 h 30 — 100% Américain 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA ONF: (496-6895) — Festival du cinéma roumain 5 h, 7 h, 9 h

CINÉMA PARADIS: (354-3110)

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) — A Piece of Paradise / Cinéastes de notre temps 5 h 30 — Shadows 7 h — A Woman Under the Influence 9 h 45 — Cliffhanger 7 h, 9 h 30 — Hot Shots 2 7 h, 9 h, 11 h

CINÉMA POINTE-CLAIRE: (849-3456) — Dragon 7 h, 9 h 20 — Jurassic Park 6 h 30, 9 h 15 — Cliffhanger 6 h 45, 9 h 10 — Jurassic Park 7 h, 9 h 45 — Cliffhanger 7 h, 9 h 30 — Hot Shots 2 7 h, 9 h, 11 h

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — Désir 6 h 35 — Un verre de trop / Le millionnaire qui vola le Soleil / Drôles d'oiseaux / Excusez-moi s'il vous plaît / Le Diable à ressort et les SS / Pourquoi souris-tu, Mona Lisa? / Le Parasite / Non-sens / Le joyeux cirque / J.-S. Bach: Fantaisie en sol mineur 6 h 35

CINÉPLEX: (849-3456) — Posse 3 h 30, 7 h, 9 h 15 — Dave 3 h 25, 7 h, 9 h 25 — Last Day of chez nous 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 — Howard's End 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 — Scent of a Woman 4 h 30, 8 h — Le Florida 3 h 40, 7 h 05, 9 h 30 — Les nuits fauves 4 h, 6 h 45, 9 h 20 — Falaïse de la mort 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 — Automne octobre à Alger 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

COMPLEXE DES JARDINS: (849-3456) — Tango 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — La crise 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10 — Beaucoup de bruit pour rien 2 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 35 — L'homme sur les quais 2 h 15, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, jeu. 2 h 15, 5 h, 9 h 30

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — The Company of Strangers 7 h — Bouge pas, meurs, ressuscite 9 h

CRÉMAÏE: (849-FILM) — Le parc jurassique 7 h, 9 h 45

DAUPHIN: (849-3456) — Olivier Olivier 7 h 10, 9 h 20 — Beaucoup de bruit pour rien 7 h, 9 h 15

DÉCARIE: (849-3456) — Super Mario Bros 7 h 30, 9 h 30 — Made in America 7 h, 9 h 15

DORVAL: (631-8586) — Jurassic Park 6 h 45, 9 h 15 — Silver 7 h 10, 9 h 30 — Made in America 7 h, 9 h 25 — Hot Shots 2 7 h 15, 9 h 30

DU PARC: (844-9470) — Guilty as Sin 7 h 05, 9 h 20 — Three of Hearts 7 h, 9 h 10 — Super Mario Bros 7 h 10 — Made in America 9 h 25

DU PLATEAU: (521-7870) — Le parc jurassique 12 h 30, 2 h 20, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35 — Falaïse de la mort 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: — Benny & Joan 7 h 20, 9 h 35 — Made in America 7 h 10, 9 h 30 — Indecent Proposal 6 h 45, 9 h 15, 9 h 30 — Super Mario Bros 7 h, 9 h 20 — Guilty as Sin 7 h 05, 9 h 30 — Silver 6 h 50, 9 h 15 — Life with Mickey 7 h, 9 h 10 — Dave 7 h 05, 9 h 25

FAUBOURG SAINT-CATHERINE: (849-3456) — Jurassic Park 1 h 30, 4 h 30, 7 h 30, 10 h 15 — Jurassic Park 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30, 9 h 15 — Jurassic Park 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 — Much Ado About Nothing 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

GOETHE INSTITUT: (499-0905)

GREENFIELD: (671-6129) — Silver 6 h 45, 9 h — L'enfance de l'art 7 h 05, 9 h 10 — Made in America 6 h 55, 9 h 15

IMAX: (496-4629) — L'homme et la bête et Les feux du Koweït mar. au ven. et dim. 10 h, 11 h, 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, sam. 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h — version anglaise mar. au dim. 11 h 45, 8 h 45 — Les Rolling Stones at the Max sam. 22 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) — Super Mario Bros 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

LAVAL: (688-7776) — Life with Mikey 7 h 10, 9 h 30 — Silver 6 h 50, 9 h 10 — Proposition indécente 6 h 50, 9 h 10 — L'enfance de l'art 7 h, 9 h 20 — Guilty as Sin 6 h 50, 9 h 10 — Dave 7 h 05, 9 h 30 — Made in America 7 h, 9 h 20 — Toxic Affair 7 h 20, 9 h 30 — Fantaïsie du cœur 7 h 10, 9 h 20 — Silver 7 h 20, 9 h 30 — Super Mario Bros 7 h, 9 h 10 — Dave 7 h 05, 9 h 30

LAVAL 2000: (849-3456) — Le parc jurassique 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 15 — Falaïse de la mort 1 h 30, 3 h 40, 7 h 10, 9 h 15

LEWIS: (861-7437) — Guilty as Sin 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 — Dave 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 35 — Silver 12 h 15, 2 h 35, 5 h, 7 h 20, 9 h 45 — Three of Hearts 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 30 — Como Ago Para Chocolate 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 7 h, 9 h 20, jeu. 12 h 05, 2 h 25, 4 h 45, 9 h 20, mer. 12 h 05, 2 h 25, 9 h 20

PALACE: — Unforgiven 1 h, 9 h 05 — Strictly Ballroom 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15 — This Boy's Life 3 h, 5 h 15, 7 h 10 — Swing Kids 12 h 45, 9 h 25 — Indian Summer 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20 — Damage 1 h 15, 9 h 30 — Point of No Return 3 h, 5 h, 7 h 20 — Best of the Best 2 1 h, 9 h 30 — Benny & Joan 3 h 45, 5 h 35, 7 h 30, 9 h 30 — Ninja Turtles 3 12 h 10, 2 h — The Sandlot 12 h 15, 2 h 10 — Bolling Point 9 h 35 — Dark Half 4 h 15, 7 h

PARISIEN: (866-3856) — Indochine 1 h 50, 5 h, 8 h 15 — Proposition indécente 1 h 30, 4 h 10, 6 h 45, 9 h 15 — Une saveur de passion 2 h 30, 7 h — Le cri des larmes 12 h 15, 4 h 45, 9 h 10 — Silver 12 h, 2 h, 4 h 30, 6 h 50, 9 h 15 — Fantaïsie du cœur 12 h 25, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 20, 9 h 30 — Toxic Affair 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — Les visiteurs 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHO: (849-3456) — Cliffhanger 2 h, 4 h 30, 7 h 30 — Hot Shots 2 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — Dragon 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 35

PLACE LONGUEUEIL: (849-3456) — Le parc jurassique 7 h, 9 h 45 — Falaïse de la mort 7 h 10, 9 h 20

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Cliffhanger 1 h 40, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30 — Dave 1 h 35, 4 h 20, 7 h 15, 9 h 35 — Hot Shots 2 1 h 40, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 20 — Guilty as Sin 1 h 40, 4 h 10, 7 h 05, 9 h 30 — Jurassic Park 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15 — Jurassic Park 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 — Much Ado About Nothing 1 h 30, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 25

VERSAILLES: (353-7880) — Silver 7 h 10, 9 h 35 — Hot Shots Part 2 7 h, 9 h — Made in America 7 h, 9 h 25 — Super Mario Bros 6 h 50, 9 h 05 — L'enfance de l'art 7 h 15, 9 h 20 — Proposition indécente 7 h 05, 9 h 30

VARIÉTÉS



LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Manon d'Inverness, les 16-17 juin à 22h30

BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatorz de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, mar. mer. de 21h30 à 1h30, les jeu. ven. de 22h à 3 h, sam. de 21h30 à 3h — Le Trio de Charlie Biddle en permanence, mar. mer. de 17h à 21h30, les jeu. ven. de 17h à 22h — Billy George et Trio, lun. de 17h30 à 19h30, sam. de 18h à 21h30, dim. de 19h à 24h30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Roger Gosselin, les 18-19 juin

BISTRO FLORESTA: 4670 St-Denis, Montréal (843-4177) — Tous les mercredis à 21h, Place aux Poètes, animatrice Janou Saint-Denis

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 St-Paul Est, Montréal (861-1270) — Alex Schier et Alain Pelletier, le 16 juin à 20h — Les Deux Pierrots: Le Groupe Red et Dany Pouliot, les 17-18-19 juin à 20h

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (849-7932) — Ned's Household Pets Jazz, les 18-19 juin à 21h30

LA CAVE DU ST-GABRIEL: 420 St-Gabriel, Montréal (878-3561) — Jean-Luc Thievent, les 18-19 juin à 22h

CENTRE CULTUREL DE BÉLOÏL: 600 Richelieu, Belloil (464-4772) — L'Ensemble Cantabile de Montréal présente Phi-Phi, musique de Henri Christine, comédie musicale qui lança les années folles à Paris en 1918, du 18 juin au 21 août, mer. au sam. à 20h30

AU CHAMP DE MARS: Montréal (790-1245) — Le Théâtre Sans Fil présente Le grand jeu de nuit, à compter du 29 juin, tous les jours sauf le dim.

CHÂTEAU CHAMPLAIN: Au Caf' Conc' Étoiles et Nuits Blanches de Russie, avec la Troupe Russian Folkies, les mer. jeu. à 20h., les ven. et sam. à 20h. et 23h.

CLUB DI SALVIO: 3519 St-Laurent, Montréal (273-4607) — District Six présente «Round Midnight, New Jazz Swing», tous les mercredis soirs à 23 h

LA GRANDE FÊTE EN TOURNÉE: La Plaine de Jeux, Ile Ste-Hélène (596-3880) — Fête champêtre pour toute la famille, du 10 au 20 juin de 11h à 20h., relève le 14-15 juin

INSPECTEUR ÉPINGLE: 4051 St-Hubert, Montréal — Le groupe Laboratoire composé de Louis Deparois, Pierre Dostie, Claude Paul Gauthier et Pierre Pépin en concert, musique numérique et d'infographie générées par ordinateur, le 16 juin à 21h.

LE JAZZ LOFT: 5369 St-Laurent, ste 400, Montréal (278-4328) — Allstars Jazz Orchestra, le 16 juin

L'AUTRE PARC: 278 ouest Laurier, Montréal — Jazz Jam Session avec le trio Skip Bey, les dim. à 21 h.

LA PLAYA: 4459 St-Laurent, Montréal (843-6595) — Salsa et Merengue avec Chico Band, les ven. et sam. à 22h.

MAISON CHAPMAN: 8225 St-Hubert, Montréal (273-8138) — Diner-concert lyrique avec Louise et Eric, les sam. à 19h., jusqu'au 10 juillet

QUAI DES BRUMES: 4481 rue St-Denis, Montréal (499-0467) — Le «Yannick Rieu Ensemble» sera l'hôte du «Quai des brumes» tous les dimanches et lundis à compter du 11 avril.

RESTO BAR DES GOUVERNEURS: 456 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (861-0188) — Panache à trois, le 16 juin

RESTO CHAB-ROUË: 1476 rue Créscent, Montréal (289-1943) — Paul Buonassini au piano et Graham Chambers à la batterie, deux musiciens de blues, en spectacle à tous les mar. et mer. de 18h. à 22h.

ST-LOUIS BLUES: 3580 St-Dominique, Montréal — The Spirit of St-Louis, les mar. et mer. à 21h.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Unvers Troumpagination, Montréal — Comédie musicale pour enfants de 3 à 12 ans, «Tout commence dans mon cœur» du 22 mai au 6 septembre — horaires jusqu'à 23 juin: mar. au jeu. 15h30, ven. sam. 15h30 et 19h., dim. 13h30 et 15h30 — À compter du 24 juin, mar. au jeu. 13h30 et 15h30, ven. sam. 13h30, 15h30 et 19h., dim. 13h30 et 15h30

À QUÉBEC

CINÉMA

CINÉMA LIDO: (837-0234) — Le parc jurassique mer. jeu. 1 h, 6 h 45, 9 h 15 — Des pilotes en l'air mer. jeu. 1 h, 7 h — 100% Américain 9 h 15 — L'enfance de l'art mer. jeu. 1 h, 7 h, 9 h 15 — Falaïse de la mort mer. jeu. 1 h, 7 h, 9 h 15 — Silver mer. jeu. 1 h, 7 h, 9 h 15

LE CLAP: (650-CLAP) — La crise 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — Dave 7 h 15, 9 h 35 — Falaïse de la mort 7 h, 9 h 40 — Silver 7 h, 9 h 30 — Pilotes en l'air 2 7 h, 9 h 30 — Proposition indécente 7 h, 9 h 35 — 100% Américain 7 h 10, 9 h 25

PLACE CHAREST: (529-9745) — Le parc jurassique 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45 — Danger pleine Lune 1 h 40, 3 h 45, 6 h, 8 h — Proposition indécente 1 h — L'enfance de l'art 2 h, 4 h 30 — La crise 7 h 20, 9 h 25 — Beaucoup de bruit pour rien 1 h 45, 4 h 20, 7 h 15, 9 h 50 — 100% Américain 2 h 15, 4 h 45, 7 h 25, 9 h 45 — Silver 1 h 50, 4 h 40, 7 h 20, 9 h 40 — Falaïse de la mort 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h — Des Pilotes en l'Air 2 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 15

THÉÂTRE



PALAIS MONTCALM: 995 Place d'Youville, Québec (418-670-9011) — «Les aiguilles et l'opium» de et avec Robert Lepage, les 16-17 juin à 19h30, les 18-19 juin à 19h30 et 22h.

THÉÂTRE BISCUIT: 221 rue Saint-Paul Ouest, Vieux-Montréal (845-7306) — Spectacles de marionnettes «L'Oiseau d'Or», conception et m. en s. de Vladimir Ageev, chorégraphie de Jean Grand-Maitre, du 3 avril au 27 juin, tous les sam. et dim. à 15 h.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALIER: sortie 112 de l'autoroute 20, St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — «Un homme en soie» de Chantal Cadieux, m. en s. Gilbert Lepage, à compter du 18 juin, mar. au ven. à 21h., sam. 19h. et 22h.

CARREFOUR CULTUREL DE L'ÉRABLE: 1280 Trudelle, Pléssiville (819-362-9292) — «La muselière» de Yvon Brochu, m. en s. Danièle Panneton, du 16 juin au 28 août, mer. au sam. à 20h30

CENTRE CULTUREL DE DRUMMONDVILLE: Drummondville (819-477-5412) — Les Productions La Régence présentent «Passages naueux» de Jacques Diamant m. en s. André Robitaille, du 18 juin au 21 août, mer. au sam. à 20h30

CENTRE DE VILLAGÉRIE CHÉRIBOURG: sortie 118 de l'autoroute 10, direction Parc du Mont Orford (819-843-5440) — «Un dernier coup de balai» de Jean Lapointe et Jean-Pierre Plante, m. en s. Denise Filiatrault, du 2 juillet au 7 août, mar. au sam. à 20h30

LE CHANTECLER: sortie 67 de l'autoroute des Laurentides, Ste-Adèle (514-229-3591) — «Poison d'envil» de Simon Fortin et Guylaine Tremblay, m. en s. Louis Lalande, du 17 juin au 22 août, mar. au dim. à 20h30

PATRIOTE DE STE-AGATHE: sortie 83 de l'autoroute des Laurentides, Ste-Agathe (Mtl 861-2244 et 819-326-3655) — «La chance aux cœurs» de D. Benfield, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 18 juin, mar. au ven. à 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE ARAGON: 288 chemin des Patriotes, St-Mathias-sur-Richelieu (658-9189) — «Charmants voisins» de Bertrand B. Leblanc, m. en s. Michel Bergeron, à compter du 19 juin, mar. au sam. à 20h30

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: 51 route 132, St-Michel-de-Bellechasse, sortie 348 de l'autoroute 20 (418-884-3344) — «Mal de mère» de Chantal Cadieux, m. en s. Gilbert Lepage et Neilson Vignola, à compter du 25 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Direction 20 ouest, Dorion, Pointe-des-Cascades (455-8955) — «Les fiancés de l'armoire à linge» de Joe Orton, adaptation de Jean Ricard, m. en s. André Montmorency, du 11 juin au 29 août, mer. au ven. 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: 1645 chemin du Chenal-du-Moine, Ste-Anne de Sorel (514-743-8446 et ligne direct de Mtl 993-9022) — «Coup sur coup» de Ray Cooney, adaptation de Robert Lavoie, m. en s. Monique Duceppe, du 11 juin au 3 juillet ven. 20h30, sam. 21h — du 6 juillet au 21 août, mar. au ven. 20h30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: sortie 147 de l'autoroute 20, Upton (514-549-5828) — «Il va pleuvoir à l'envers» texte de Robert Lalande, logistiquier algébrique de Richard Blackburn, aventure fantastique et surdimensionnée, à compter du 25 juin, mar. au dim.

THÉÂTRE DE L'ÉCLUSE: 190 rue Laurier, St-Jean-sur-Richelieu (514-348-5312) — «Pour le meilleur et pour le pire» de André Jean, m. en s. Denis LaRocque, du 5 juin au 28 août, mer. au sam. à 20h30

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (514-839-6105 et 589-4552) — «Faux départ» de Jacques Diamant, m. en s. Claude Larocque, du 18 juin au 4 sept., mer. au sam. à 20h30

THÉÂTRE D'ÉTÉ GRAMBY: 135 rue Principale, Gramby (514-375-2262) — «Camping» du 25 juin au 28 août, mer. au sam. à 20h30

THÉÂTRE D'ÉTÉ VENISE EN QUÉBEC: 108 avenue Venise ouest, Venise-en-Québec (514-244-6165) — «Coconut Beach» de Réjean Wagner, du 30 juin au 28 août, mer. au sam. à 20h30

THÉÂTRE LA GRANGERIE: 5475 boul. St-Martin ouest, Laval (669-2567) — «Homme en crise d'hormones» de Carole Tremblay, m. en s. Caroline Lavoie, du 17 juin au 25 juillet — «Le système» de Patrice Dussault, m. en s. Serge Thibodeau, du 29 juillet au 5 sept., jeu. au dim. à 20h., sam. 21h.

THÉÂTRE DES HIRONDELLES: Saint-Mathieu de Belloil (446-2266) — «Les grandes chaleurs» de Michel Marc Bouchard, m. en s. Fernand Rainville, à compter du 11 juin, mer. au ven. à 20h30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE LAC BROME: Knowlton (514-243-0361) — «On the Verge» de Eric Overmyer, m. en s. Nicholas K. Pynes, du 16 juin au 10 juillet, mar. au sam. à 20h30, matinées les mar. et jeu. à 14h.

MUSIQUE CLASSIQUE



CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine angle Université, Montréal (843-6577) — Récital d'été, Rachel Aillart et Stéphane St-Laurent, organistes diestistes, oeuvres de Hesse, Mozart, Leighton et Albrechtsberger, le 16 juin à 12h30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de piano, Francis Leng, le 16 juin à 20h.

TOURNÉE DES CONCERTS BELL: avec des membres de l'Orchestre symphonique de Québec, L'Orchestre Métropolitain et l'Orchestre du Festival d'été de Lanaudière, à la salle Maisonneuve, Place des Arts, les 16-17 juin à 20h.

DANSE



AGORA DE LA DANSE: 840 est Cherrier, Montréal (525-1500) — Salle Studio: Le Département de danse de l'UQAM remet en scène un chorégraphie du Groupe Nouvelle Aire 1980, spectacle chorégraphique de Martine Epoque, les 16-17-18 juin à 20h.

THÉÂTRE LA CHAPELLE: 3700 St-Dominique, Montréal (849-FEST) — La compagnie de danse 60cm de Fond présente son spectacle intitulé «Eposailles» dans le cadre du Festival Finge de Montréal, du 12 au 20 juin, les 16-18 juin à 13h30, le 1

LE DEVOIR

CULTURE

C I N É M A



ALAIN CHARBONNEAU



Michel Brault a reçu un prix pour l'innovation en télévision.

Michel Brault récompensé

Le président-directeur général de la SOGIC, Charles Denis, et le sous-ministre adjoint aux Services à la communauté du ministère du Développement de l'Alberta, Murray Finnerty, ont remis le prix Québec-Alberta 1993 pour l'innovation en télévision à Michel Brault et Tom Radford lors du récent Festival de la télévision de Banff. Michel Brault s'est mérité le premier prix «pour avoir habilement exposé les relations entre un père et son fils par le truchement de tensions existant entre deux communautés» dans son téléfilm *Shabbat Shalom!*, tandis que Radford récoltait l'autre moitié de la palme avec *Hockey Night in Harlem* pour «la façon saisissante dont sont transmis la sensibilité et l'espoir d'un groupe d'enfants défavorisés». Les récipiendaires se partageront une bourse de 2500\$. Rappelons que, créés en 1985, les Prix Québec-Alberta et Alberta-Québec sont décernés chaque année par les gouvernements de l'Alberta et du Québec pour saluer l'excellence en matière d'innovation dans les industries de la télévision et du cinéma au Canada.

Montréal, ville-décor

C'est samedi dernier, à Montréal, que débutait le tournage du tout nouveau film du réalisateur américain Alan Rudolph, *Mrs. Parker & the Round Table*, mettant en vedette Jennifer Jason Leigh dans le rôle-titre, Matthew Broderick et Campbell Scott. Cette biographie filmée, qui évoque la vie fitzgeraldienne de l'auteure, critique et scénariste américaine Dorothy Parker, nécessitait un décor urbain un brin vieillot, auquel, pour les producteurs, le Vieux-Montréal correspondait le mieux. Quelques scènes seront même tournées dans les anciens bureaux du DEVOIR, rue St-Sacrement. Le film est par ailleurs produit par Robert Altman, qui est un familier de la métropole où il a déjà lui-même tourné. Le tournage se fera entièrement à Montréal jusqu'au 4 août prochain et devrait se traduire par des retombées de plusieurs millions de dollars pour la ville.

Festival international du film scientifique

Le Jardin botanique, le cinéma ONF et le Musée de la civilisation à Québec viennent d'annoncer qu'ils seront les hôtes de la 4e édition du Festival international du film scientifique, qui se tiendra du 23 septembre au 3 octobre prochain. Chaque année, le Festival propose une sélection importante de films touchant à des problèmes et des questions d'ordre scientifique, de la recherche sur le sida aux dernières explorations de l'industrie aérospatiale, en passant par les plus récentes découvertes en zoologie, bio-chimie, météorologie et autres sciences en -ie. Cette année, c'est Ilya Prigogine, Prix Nobel et auteur de la très célèbre *Nouvelle Alliance*, qui assumera la présidence de l'événement et prononcera les conférences d'ouverture à Montréal comme à Québec. A suivre.

LA TÉLÉ

CE SOIR

LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

Quatre dessins animés produits dans les années trente et quarante, et mettant en vedette Mickey Mouse, Donald Duck, Goofy et Pluto.

(Radio-Québec, 18h 30)

LES EXPOS

Du stade olympique, les Expos reçoivent les Phillies de Philadelphie. Le hockey est mort, vive le baseball!

(Radio-Canada, 19h 30)

LES PRINCES DE LA GACHETTE II

Traduction de *Young Guns II*. Un hors-la-loi et sa bande sont pourchassés par un ancien complice devenu shérif. Pas aussi bon que *Young Guns I* mais pour ceux qui aiment le genre, voilà un bon divertissement.

(TVA, 20h)

GRAND ÉCRAN

Robin Williams parle du film *Toys*. Il est aussi question des «remakes» américains de films européens.

(TV5, 20h)

ANTONY AND CLEOPATRA

La tragique histoire d'amour de Marc-Antoine et Cléopâtre revue et corrigée par Shakespeare.

(PBS-57, 20h)

L'ENNEMI PUBLIC No 1

Comédie policière de Henri Verneuil avec Ferrnadel, Zsa-Zsa Gabor et David Opatoshu. Parodie quelque peu burlesque mais Fernandel s'y montre en bonne forme.

(TV5, 21h)

Paule des Rivières

La programmation «blues» du Festival de Jazz

La meilleure affiche de blues de ce côté-ci de la planète

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Jamais, depuis ses modestes débuts en 1979, le Festival international de jazz de Montréal (FIJM) n'aura dessiné une affiche de blues aussi alléchante que cette année. Toutes les tendances, tous les styles du temps présent et du passé tout simple seront enfin réunis entre le 1 et le 11 juillet.

Qu'on y songe. Suivant leur ordre d'entrée en scène, les combattants de la gamme canaille invités par David Jobin, l'architecte de la programmation extérieure du FIJM, sont: Ronnie Earl And The Broadcasters, Benoit Blueboy, Little Anthony and The Locomotives, Zora Young, Mississippi Heat, William Clarke, Mitch Woods and His Rocket 88's, The Red Devils et Maurice John Vaughan. C'est peut-être idiot à confier, mais lorsqu'on a vu l'affiche on était content pour vous.

Parce que, vue d'ensemble, cette affiche, qu'est-ce qu'elle signale? Qu'on va se taper le meilleur du blues de San Francisco, quelques appellations contrôlées de la région de Boston, une bonne thérapie avec des «psys» de Chicago avec, en sus, les pieds-nickelés du blues contemporain.

Seul le «franchouillard», Benoit Blueboy et les Torpilleurs, nous interpelle, comme on dit dans les fières

chaumières. Ne le connaissant ni d'Adam ni de Jane, on ne sait pas quoi vous dire. Pour nous le blues à la française c'était, et c'est toujours, la belle Yvette Horner. Bon, parlons Boston.

Il y a de cela une douzaine d'années, le Roomful of Blues est arrivé. Autour du saxophoniste Greg Piccolo, une dizaine de tireurs ayant passé dans différents coins du Massachusetts les aléas qui font le blues, se sont réunis. Ensemble, ils ont gravé des albums très corsés. Puis, Ronnie Earl, le guitariste qui fait loucher d'envie Eric Clapton, a pris la poudre d'escampette pour fonder les Broadcasters.

Cette formation, grâce aux albums enregistrés pour la meilleure étiquette de blues d'aujourd'hui, Black Top, est devenue rapidement un point de repère qui nourrissait les ambitions, les dignes ambitions, de Little Anthony et quelques autres.

Mudcat Ward, Sugar Ray Norcia, Kip Bangham, Neil Gouvin, Rich Lattaille, sans oublier le Roomful of Blues, ont fait de Boston le point de convergence du blues de cette partie du continent. En deux mots, Boston est à l'est ce que San Francisco est à l'ouest. A San Francisco ils ont l'étiquette Blind Pig, à Boston ils ont fondé l'étiquette Black Top. A Montréal, où l'on fait carême les trois quarts de l'année, les sonorités paresseuses de San Francisco croiseront donc les notes exaltées de Boston.

Joint à son domicile du Rhode Island, état où incidemment habitent bien des bluesmen de l'est, Anthony Geracy soit Little Anthony a confié que l'amitié liant entre eux tous ces artisans d'un style qui se distingue de celui de Chicago par la confection d'arrangements «jazzy», était si forte que lorsque l'un ne jouait pas avec l'autre tel ou tel soir il jouait avec les autres.

«A Boston, la scène du blues a toujours été beaucoup plus forte qu'on ne le pense à l'extérieur. Tous les membres du Roomful of Blues sont de cette ville. Duke Robillard et Ronnie Earl sont également de Boston. On se connaît tous depuis des années. En fait, on se connaît depuis l'époque où nous apprenions la musique. C'est dire que ça fait longtemps. Ensemble, nous avons joué partout.»

«Je me souviens que la dernière fois que j'ai joué à Montréal, il y a eu une panne d'électricité. J'accompagnais alors Zora Young. On faisait la première partie pour Otis Rush. On avait fini notre set, lorsque, juste avant l'entrée en scène d'Otis, le courant a sauté dans tout le secteur. Otis était vraiment de mauvaise humeur. Je pense que le nom de la compagnie (Hydro-Québec évidemment) est gravée dans sa mémoire.»

Dans la notre également. Bon, parlons San Francisco.

Mitch Woods est un pianiste de «Rock-a-Boogie». Un chanteur de «Jump Blues» qui adore la fête. Mitch est un pianiste qui cache son jeu au profit du jeu d'ensemble. Woods est au fond un socialo du blues. Chez lui, ainsi qu'en témoignent les excellents albums qu'il a gravés pour Blind Pig, toute propension à l'individualisme outrancier est gommée. Son «truc»? Attaquer le blues à la hussarde.

Aussi Franciscain que Woods, l'harmoniste William Clarke a une mentalité de «pipefitter». Son «truc»? Faire des heures supplémentaires. Le dernier album, un superbe album, qu'il a signé pour Alligator s'intitule, il est important de le souligner, *Serious Intentions*. Avant, il y a de cela trois ans, il avait réalisé *Blowin' Like Hell*. On l'attend depuis ce temps-là.

Au centre du Mississippi Heat évolue un Français, Philippe Lacocque, qui joue de l'harmonica et qui, dans ses temps perdus, dirige le département de psychiatrie du Harper's College de Chicago. Avec les vétérans Bob Stroger, bassiste, Robert Covington, batteur et chanteur, Billy Flynn et James Wheeler, tous deux guitaristes, Lacocque a fondé le Mississippi Heat. Groupe qui, ainsi que son nom l'indique, loge à l'enseigne des notes qui ont remonté ce fleuve pour s'installer dans le West Side de Chicago.

Cette formation partage avec The Red Devils une affection pour ces notes sales qui vont épurer le blues. Mississippi Heat et The Red Devils n'ont pas leur pareil pour élaguer.

La série blues mise à part, David Jobin a concocté une série Gospel qui nous permettra d'entendre notamment le Fairfield Four de Nashville et le Gospel Hummingbirds, une série louisianaise avec Rockin' Dopsie, The Iguanas et John Mooney and The Bluesiana. Pour le reste, et Dieu sait s'il y en a du reste, on en parlera tout au long de cette fête musicale qui, soulignons-le, va réunir un contingent composé de 2000 musiciens.



LE PRIX DE JAZZ du Maurier Ltée couronnera cette année encore l'une des formations s'étant distinguées au Festival tout en offrant à ce groupe un tremplin pour la poursuite de sa carrière. Pour être admissible au concours, il faut faire partie de la programmation officielle du Festival dans la grille des concerts gratuits extérieurs, entre le 1^{er} et le 9 juillet. Le trophée, une sculpture de Jean-Louis Émond, dont on voit ici une esquisse, est accompagné d'une bourse de 5000\$. Le gagnant participe au concert de clôture du Festival.

Biennale de Venise

Le chant suspendu de Luigi Nono

La musique contemporaine à l'honneur à la Fenice

ANNE REY
LE MONDE

Venise — Dans l'avion qui vole vers Venise, on entend ça et là des conversations sur la Biennale. Il n'y en a que pour les arts plastiques et pour l'ouverture officielle, dimanche 13 juin, des grandes expositions aux Giardini.

«Et la musique, s'enquiert une dame soudain prise de scrupules. J'ai entendu dire qu'on donnait quelque chose à la Fenice.» On signale donc, puisqu'on est venu pour cela, que la Fenice s'ouvre en effet, pour cette Biennale, à la musique contemporaine. «Tu vois bien, dit le mari, qu'il n'y a rien à la Fenice.»

Eh oui, c'est ainsi. Ce même public professionnel ou branché qui a pris d'assaut les chambres d'hôtel par passion pour le peintre Francis Bacon, pour les sculptures de Louise Bourgeois ou par intérêt pour les tendances du marché de l'art, ces mêmes escouades de snobs ou de passionnés ne feraient un détour par la Fenice que si l'on y donnait une bonne vieille *Traviata!*

C'est donc un autre public, composé de producteurs à la radio, d'éditeurs, des critiques au grand complet et de fort peu de néophytes, que l'on retrouve en train de se bousculer, dans la chaleur orageuse, aux portes d'une des plus belles et des plus anciennes maisons d'opéra d'Europe, salles ovoïdes d'or et de soie ornées. Pour cette quarante-cinquième édition de la Biennale vénitienne, la Fenice a renoncé à Verdi et aux stars du chant pour offrir ses fastes d'antan à la musique de ce siècle.

La conscience à vif de la musique italienne

L'alliance d'une institution aussi traditionnelle (on y vit naguère une mise en scène de Pavarotti) et des «forces de progrès» ne s'est pas faite sans peine. Il y a fallu toute la diplomatie de Mario Messinis, commissaire de la section musique, homme d'ouverture à la RAI, un temps directeur du festival de Gibellina en Sicile. Rien de ce qui se compose dans le monde entier ne lui est étranger. Messinis a fallu gagner la direction artistique de la Fenice, hors Biennale. Mais l'ancien intendand a été remplacé, les alliances se sont inversées, Messinis a démissionné. Reste que cet

homme placide a gagné d'occuper la Fenice pour deux ou trois concerts quotidiens du 13 au 20 juin. Avec quel argument? C'est Luigi Nono que cette édition, honore. Et Luigi Nono, mort il y a trois ans, en a fait presque autant pour la gloire de Venise et pour le prestige de la musique vénitienne que Vivaldi, toute proportion gardée.

Ami de Bruno Maderna, élève de Gian Francesco Malipiero, compagnon à Darmstadt de Boulez et de Stockhausen, Luigi Nono est ici une sorte de commandeur: la conscience à vif de la musique italienne. Fut-il jamais officiellement un compositeur sérieux? Eut-il sa carte au PCI? Une sorte de mystère se perpétue sur cette immense personnalité. On sait que des batailles théoriques l'opposèrent à tout ce qui pouvait l'enrégimenter.

Qu'il lutta contre l'intolérance. Et que, s'il fit entendre sa musique dans les usines — en un temps où Maurizio Pollini et Claudio Abbado militaient avec lui — son oeuvre fut toujours d'un abord difficile, cadencé sur ses références intimidantes, qu'il s'agisse de Maïakovski, Gorki, Ungaretti, Gramsci, de la mythologie antique ou de la poésie d'Hölderlin.

Grâce au Festival d'automne qui lui ouvrit tout grand son programme en 1987, la France connaît surtout Nono par l'immense *Prometeo*: plus de trois heures de musique, l'aboutissement des recherches du compositeur en matière de spatialisation des sources sonores et du traitement en direct de ces mêmes sources par l'électronique. La lente traversée de *Prometeo* teste les capacités de l'auditeur à se couler dans un flux de sonorités souvent non identifiables. En cours d'édition chez Ricordi (il existe plusieurs états de la partition) *Prometeo* est en tout point le testament de Nono.

Le temps surhumain

La Biennale a donc entrepris d'exposer — car il s'agit bien d'une exposition, non dans l'espace mais dans le temps — ce qui a précédé, ce qui a préparé *Prometeo*. Pour plus de clarté, la rétrospective est mise en perspective et les grandes oeuvres exécutées en compagnie de partitions qui les évoquent ou qui ont pu les inspirer. L'itinéraire est ainsi très souple. Il y a les polyphonistes de la Renaissance. Il y a aussi le Portugais Nunes, l'Allemand Lachenmann et l'Améri-

cain Feldman. Il y a en fin, en toute liberté, de jeunes compositeurs italiens et un trio de Chinois totalement inconnus. On sait déjà que Messinis, s'il obtient les crédits d'une prochaine édition, la consacra à l'exotisme, offrant la comparaison entre les traditions japonaises ou chinoises et ce qui se fait dans ces pays aujourd'hui.

Le Chant suspendu est le nom choisi par Nono pour une sorte d'opéra qu'il composa au milieu des années 50. Trois voix solistes, un chœur mixte: c'est presque l'effectif de la *Chantate opus 31* de Webern. Les deux partitions furent d'ailleurs exécutées successivement vendredi par le chœur de Stuttgart et l'Orchestre de la Fenice, placés sous la direction de Gary Bertini.

Chez Webern (il composa sa cantate entre 1941 et 1943), le texte chanté garde l'allure traditionnelle d'une ligne mélodique même si l'accompagnement orchestral est éclaté en de minuscules touches impressionnistes entre lesquelles le silence règne. Nono est allé plus loin dans le Canto sostoso. Il a concassé la ligne chantée, en particulier dans les parties confiées au chœur. Les voix ne composent plus une surface lisse mais se rapprochent, se superposent ou disparaissent à l'horizon sonore, un peu comme la technique cubiste braitait l'homogénéité à l'horizontale de la surface peinte.

Nono composa dans la foulée les *Cori Done* (1958): entremêlées au chœur, les percussions noient encore davantage les perspectives sonores, créant des effets d'ombres ou d'échos.

Vint enfin (1980-1983) *Das atemde Klarsein* pour petit chœur, flûte basse et «live electronic» (exécution du studio de Fribourg, direction André Richard, Roberto Fabbriani à la flûte). C'est la fin de la soirée et on a retrouvé le *Prometeo*, celui des longues tenues vocales sans attaque ni fin. Celui du temps suspendu, celui du temps surhumain.

Repris par un dispositif électronique et rediffusés sur haut-parleurs, les voix tournent lentement dans la salle. La flûte basse, démesurément amplifiée, se transforme en tempête, en cataracte. C'est le chant universel, c'est toute la nature des vieux mythes qui vous arrivent aux oreilles. L'orage, ce soir-là, allait se déchaîner sur le Grand Canal.

EN BREF

CARTIER, LE LIVRE

Deux Italiens érudits, Franco Cologni et Ettore Mocchetti viennent de publier un livre d'art, *L'Objet Cartier*, qui se veut un pèlerinage au pays du bel objet de cette grande Maison. Imprimé en couleurs, l'ouvrage retrace l'histoire des collections qui ont fait la renommée de la Maison du luxe depuis 1847, des accessoires à la «révolutions des Musts», le livre est en vente exclusive à la Boutique Cartier, rue Sherbrooke. On y présente également, jusqu'au 19 juin, une exposition intitulée «L'Objet Cartier: 150 ans de tradition et d'innovation».

TRISTAN ET JULIETTE

InformAction entreprend le tournage d'une mini-série de deux heures, *Tristan et Juliette ou l'amour en l'an 2000* qui sera diffusée à Radio-Canada l'hiver prochain. Téléfilm Canada, la Sogic, TV5 Québec-Canada participent aussi au financement de la production. L'équipe de tournage a passé huit jours en Europe et est maintenant de retour à Montréal, où le travail se poursuit jusqu'au 23 juin. Denis Bouchard y incarne Tristan, inlassable enquêteur sur tout ce qui touche les relations amoureuses, tandis que Léa-Marie Cantin y joue Juliette, directrice d'un centre d'information sur l'amour. On les a vu dans le *Marché du couple*. Cette fois, la thèse de base veut qu'après la révolution sexuelle et l'éclatement du couple, l'amour reprenne du service.

BRUNET-WIENMANN ET DORION, LAURÉATES

La critique d'art Monique Brunet-Wienmann et la poétesse Hélène Dorion se sont classées ex aequo dans la catégorie des lettres du Grand Prix du Conseil de la culture des Laurentides. Mme Brunet-Wienmann a consacré près de vingt ans de travail à la critique d'art sous toutes ses formes, notamment à la revue *Vie des arts*. Mme Dorion a publié une douzaine de recueils au Québec, en France et en Belgique.